



**Conseil national
de l'information statistique**

Paris, le 10 novembre 2011 – N°162 /D030

Commission Environnement et développement durable

Programme statistique 2012

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER (MEEDDM), COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE, SERVICE DE L'OBSERVATION ET DES STATISTIQUES (SOES).....	2
Construction, logement	2
Énergie.....	10
Environnement et développement durable	14
Transports.....	25
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE, DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.....	35
Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture - DPMA Bureau des statistiques de la pêche et de l'aquaculture (BSPA).....	35
Service de la statistique et de la prospective (SSP).....	40
EXTRAITS DE PROGRAMMES STATISTIQUES 2012 ET AUTRES SERVICES STATISTIQUES PUBLICS	54

Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer (MEEDDM), Commissariat général au développement durable, service de l'observation et des statistiques (SOeS)

Construction, logement

1. Exposé de synthèse

Une enquête sur la Performance énergétique de l'habitat sera réalisée en fin d'année 2012 sur un échantillon de 5 000 logements. Elle permettra de connaître le niveau de performance énergétique des logements en service et de caractériser les logements énergivores ainsi que leurs occupants.

Après une première enquête début 2012 auprès des corps de métier, une seconde enquête sur la qualité dans la construction sera réalisée fin 2012 ou début 2013 auprès des prescripteurs que sont les promoteurs, les constructeurs de maisons individuelles, et les organismes HLM.

Avec le vote par le Parlement du projet de loi de modernisation des professions judiciaires et juridiques réglementées, les bases notariales relatives aux transactions immobilières sont appelées à devenir exhaustives. L'étendue de la mission de service public mise à la charge de la profession notariale reste toutefois à préciser par décret.

La diffusion du fichier Filocom sera élargie.

L'ensemble des bailleurs sociaux (et non plus seulement les bailleurs de plus de 1 000 logements) seront astreints à fournir les renseignements nécessaires à l'alimentation du répertoire du parc locatif social (RPLS).

2. Travaux nouveaux pour 2012

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Enquête « Performance énergétique de l'habitat » (PEH)

Une enquête Performance énergétique de l'habitat » va être conduite par les sous-directions « énergie » et « logement-construction » du SOeS, en fin d'année 2012, sur un échantillon de 5 000 logements. L'enquête consistera à réaliser sur chacun de ces logements un Diagnostic de Performance énergétique (DPE) et à collecter les informations essentielles sur le logement et le ménage qui l'occupe : caractéristiques et consistance du logement, composition familiale et niveau de ressources du ménage, etc.

L'enquête permettra ainsi de connaître le niveau de performance énergétique du stock de logements et de caractériser les logements énergivores et leurs occupants.

Enquêtes thématiques sur la qualité dans la construction neuve

Une première enquête aura lieu début 2012 auprès des entreprises du bâtiment exécutant les travaux (les différents corps d'état) sur leur positionnement par rapport aux travaux et prestations permettant des économies d'énergie. Une seconde enquête, envisagée pour fin 2012 ou début 2013, sera réalisée auprès des promoteurs immobiliers, bailleurs sociaux, et constructeurs de maisons individuelles.

Ces enquêtes, pour lesquelles nous avons déjà eu l'avis d'opportunité, s'attacheront à décrire la problématique de la qualité sous deux aspects, avec à chaque fois un éclairage sur les aspects environnementaux :

- la qualité dans le processus de construction (les démarches qualité sur le chantier, la garantie dommage ouvrage, la démarche Haute Qualité Environnementale,...)
- la qualité du produit final livré (garanties décennales, quinquennales, avec des réponses très variées de la part des maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvre ; nouveaux labels de performances énergétiques des bâtiments, économies d'eau ...).

Les résultats de la 1^{re} enquête seront disponibles fin 2012. Les principaux utilisateurs des résultats sont :

- les pouvoirs publics qui, dans le cadre du Grenelle de l'environnement, mettent un accent tout particulier sur la qualité de la construction neuve,
- les syndicats professionnels : UNTEC, FPC, FFB, FNTP.

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2012

Bases notariales

La profession notariale a créé au cours des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, de sa propre initiative, des bases de données relatives aux mutations immobilières, l'une pour l'Île-de-France (base Bien), l'autre pour le reste de la France métropolitaine et les DOM (base Perval). Non assises jusqu'à présent sur des dispositions législatives ou réglementaires, ces bases de données sont alimentées par les notaires sur la base du volontariat. De fait, si les bases recensent environ les deux-tiers des transactions de logements anciens, elles présentent par endroits des trous de couverture qui rendent délicate leur utilisation à l'échelon régional et surtout local.

Pour y remédier, et compte tenu des recommandations émises par le récent rapport du Cnis sur les statistiques du logement et de l'immobilier (rapport « Vorms »), le Parlement a voté au printemps dernier des dispositions qui instaurent, pour la profession notariale prise dans son ensemble (c'est-à-dire les notaires + le Conseil supérieur du notariat), une mission de service public consistant à collecter, centraliser et diffuser l'information relative aux mutations d'immeubles à titre onéreux, ce qui – outre les mutations de logements anciens – comprend les ventes de logements neufs, ainsi que les mutations de terrains et de locaux non résidentiels. Le texte prévoit qu'un décret en Conseil d'État fixe la liste des informations à transmettre par les notaires au Conseil supérieur du notariat, ainsi que les modalités de rediffusion des informations ainsi collectées. Par le biais de cette disposition législative, les bases notariales deviendront exhaustives, car en vertu du règlement de la profession, les notaires sont tenus d'alimenter les bases de données assises sur un acte législatif ou réglementaire. L'étendue de la mission de service public mise à la charge de la profession notariale reste toutefois à préciser par le décret d'application.

Répertoire du parc locatif social

L'article 112 de la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion a introduit dans le code de la construction et de l'habitation un article L. 411-10 créant le répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux, en lieu et place de l'enquête sur le parc locatif social (EPLS). Le répertoire vise à améliorer la connaissance du parc locatif social et, ce faisant, le pilotage des politiques de l'habitat.

Les bailleurs sont tenus de transmettre une fois par an les renseignements nécessaires à l'alimentation du répertoire, l'unité statistique en est le logement, le questionnaire se limite à quelques éléments essentiels (présents dans les – et aisément extractibles des - systèmes d'information des bailleurs) et l'ensemble des services de l'État et des collectivités territoriales ayant compétence en matière d'habitat auront accès aux données comme le précise le décret n° 2009-1485 du 2 décembre 2009 et l'arrêté du 5 janvier 2010 pris en application de l'article R. 411-3 du code de la construction et de l'habitation détaillant les informations fournies par les bailleurs sociaux.

Les plus gros organismes (plus précisément ceux qui possèdent plus de 1 000 logements) ont répondu pour la première fois en 2011. Pour les plus petits, c'est à compter de 2012 que la réponse au RPLS est obligatoire.

2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2012

Néant

3. Opérations répétitives

Opérations répétitives	Unité responsable	Observations
Enquêtes		
Prix des terrains à bâtir (EPTB)	Bureau SLC1	cf. 3.1. infra.
Commercialisation des logements neufs (ECLN)	Bureau SLC1	cf. 3.1. infra.
Indice du prix des travaux d'entretien-amélioration (IPEA)	Bureau SLC2	cf. 3.1. infra.
ICC Prix de revient des logements neufs (PRLN)	Bureau SLC2	cf. 3.1. infra.
Exploitation de fichiers administratifs		
Filocom	Bureau SLC3	cf. 3.2. infra.
Sitadel	Bureau SLC1	cf. 3.2. infra.
Fichiers du prêt à taux zéro	Bureau SLC1	cf. 3.2. infra.
Autres travaux répétitifs		
Compte satellite du logement	Bureau SLC3	cf. 3.3. infra.

3.1. Les enquêtes

Enquête sur le prix des terrains à bâtir (EPTB)

L'enquête sur le prix des terrains à bâtir a été lancée en 2006. Cette enquête, réalisée chaque année, fournit des informations sur les ménages ayant obtenu un permis de construire pour l'édification d'une maison individuelle, sur la consistance de la maison et sur son mode de chauffage, sur son prix ainsi que sur le prix et les caractéristiques du terrain. L'enquête sera poursuivie en 2012.

Enquête sur la commercialisation des logements neufs (ECLN)

ECLN est une enquête trimestrielle réalisée auprès des promoteurs immobiliers, pour connaître leurs mises en vente de logements, le nombre et le prix des logements vendus, ainsi que l'encours des logements proposés. Les résultats sont publiés par région et par nombre de pièces des logements, en distinguant l'habitat collectif et l'habitat individuel (groupé). L'enquête couvre la France métropolitaine et est exhaustive sur les programmes d'au moins cinq logements destinés à la vente auprès de particuliers.

L'indice du coût de la construction (ICC) et l'enquête sur le prix de revient des logements neufs (PRLN)

L'indice du coût de la construction (ICC) est calculé et publié par l'Insee à partir des données de l'enquête sur le prix de revient des logements neufs (PRLN) réalisée par le SOeS. Le passage à la méthode hédonique pour le calcul de l'indice est intervenu pour l'indice du 4e trimestre 2009, publié en avril 2010. Ce changement de méthode a permis un allègement substantiel du questionnaire et des documents collectés.

L'indice des prix de l'entretien-amélioration de logements (IPEA)

Dans son avis de conformité n°74/D131 du 20 septembre 2010, le comité du label a attribué à l'enquête IPEA le label d'intérêt général et de qualité statistique. 2012 sera la dernière année du calcul de cet indice avec l'application des indices de prix de vente industriels (IPVI). Le transfert de l'IPEA à l'Insee est envisagé, à un horizon qui reste à préciser. Le SOeS n'est a priori plus en mesure de réaliser l'enquête à partir de 2013 du fait des changements des systèmes informatiques en cours à l'Insee (abandon des sites MVS et donc de l'application MVI qui fonctionne dans cet environnement). Des solutions alternatives sont à l'étude ; dans le cas (hélas probable) où elles ne pourraient être mises en œuvre, en dernier recours il sera envisagé de calculer l'indice par étalonnage sur d'autres indicateurs

tels que l'indice de coût BT50 et le taux d'utilisation des capacités de production. Une telle solution ne pourrait toutefois revêtir – au mieux – qu'un caractère transitoire.

Les enquêtes mensuelles de branche dans le bâtiment (B) et les travaux publics (TP)

Les enquêtes mensuelles de branche sont réalisées par voie postale par les fédérations professionnelles (FFB et FNTP) auprès des entreprises ayant une activité de bâtiment ou de travaux publics à titre principal ou secondaire. L'enquête sur les travaux publics a pour objectif de fournir des indicateurs conjoncturels : travaux réalisés, salaires payés, marchés conclus, effectifs ouvriers permanents et heures travaillées sur les chantiers. L'enquête sur le bâtiment a pour objectif de contribuer au calcul de l'Indice de la Production Industrielle (IPI) de l'Insee et des indices d'activité et d'emploi et de salaire de la profession.

3.2. Exploitation de fichiers administratifs

Filocom

Dans le cadre d'un protocole avec la Direction générale des finances publiques (DGFIP), le service de l'observation et des statistiques (SOeS) dispose tous les deux ans (années impaires) de données fiscales et foncières issues du mariage des fichiers de la taxe d'habitation, de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des propriétaires et des propriétés bâties. En 2011, exceptionnellement, le SOeS dispose en outre des données au 1/1/2010. Une actualisation du protocole liant la DGFIP et le SOeS a été mise en chantier fin 2010 et se poursuit en 2011. Elle vise à élargir la liste des destinataires et des thèmes d'exploitations du fichier. Elle permettra en outre une diffusion sur internet de données en structure sous forme cartographique.

Ce fichier fournit une information de première importance sur le couple logement-occupant. Son apport principal repose, outre son exhaustivité, sur une information à un niveau géographique très fin, la connaissance des revenus des occupants et la possibilité d'effectuer des études longitudinales. Le fichier permet en outre de connaître l'âge du parc de logements et la durée d'occupation. Utilisées en liaison avec d'autres sources, les données contenues dans ce fichier enrichissent l'analyse des situations locales d'habitat.

Le champ longitudinal se circonscrit au logement (présence d'un identifiant logement). Il a permis notamment la réalisation en 2006 d'une étude réalisée pour la Cour des comptes sur le parc locatif social sur la période 1999-2005, en 2007 d'une étude pour l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale sur les ménages à bas revenus, et en 2008 d'une étude sur la mobilité résidentielle. Ces deux dernières ont été actualisées en 2009. Par ailleurs, en 2010, une étude sur les ménages multi-proprétaires a été réalisée.

Il conviendrait de renforcer la dimension longitudinale par l'ajout d'un identifiant individu qui permettrait de suivre la trajectoire résidentielle des personnes. Une première piste consistant à demander à la DGFIP l'ajout de cet identifiant aux variables actuellement fournies s'était révélée infructueuse en 2008. Le SOeS s'était alors penché en 2009 sur des travaux visant à générer cet identifiant grâce aux techniques de hachage-chaînage utilisées en épidémiologie (modèles probabilistes reposant sur le calcul de scores). La quantité d'information du fichier permettant d'identifier précisément chaque individu s'était révélée trop faible, générant un nombre de ménages en doublon trop grand pour opérer la création d'un système fiable d'identifiants cryptés. Dans le cadre de l'actualisation du protocole, le SOeS réitère sa demande d'un identifiant individuel.

Par ailleurs, en vue de créer un fichier DOM, une expertise basée sur une confrontation avec d'autres sources (RP) a été menée en partenariat avec les services déconcentrés du ministère de l'écologie. Ces comparaisons laissent apparaître des écarts qui demeurent trop importants pour pouvoir diffuser un fichier DOM (les écarts sont moindres pour les départements de la Réunion et de la Martinique que pour ceux de la Guadeloupe et de la Guyane).

Suivi de la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels (Sitadel)

La nouvelle application d'architecture nationale (Sit@del2) a été mise en place début avril 2009. En 2010, l'application a été stabilisée et donne satisfaction. Des améliorations des outils ont été réalisées en 2010. L'accès internet via monservicpublic.fr pour les pétitionnaires désireux de saisir en

ligne leur Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC) est prévu fin 2011. La saisie des Déclarations attestant de l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) est programmée pour 2012.

En 2012, des réflexions seront engagées sur les aspects statistiques (sous réserve de faisabilité) : publications d'estimations en dates réelles, géolocalisation des données, publication de séries de logements achevés. Il s'agit de travaux s'inscrivant dans le cadre des orientations de moyen terme du service.

Fichiers des bénéficiaires du Prêt à taux zéro (PTZ)

Le SOeS exploite de longue date à des fins statistiques le fichier des bénéficiaires du PTZ confectionné par la Société de gestion du fond de garantie de l'accession sociale (SGFGAS) pour le compte de la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP). Ce fichier permet les chiffrages des aides publiques correspondantes dans le cadre du compte satellite du logement, et a fait l'objet de plusieurs publications autonomes visant à décrire le profil des bénéficiaires.

Le SOeS souhaite maintenant pouvoir accéder également aux fichiers des bénéficiaires de l'éco-PTZ et du PTZ+, et dépose une demande d'accès en ce sens au titre de l'article 7bis de la loi du 07 juin 1951.

3.3. Autres travaux

Le compte satellite du logement

Les séries de comptes du logement couvrent les années 1984 à 2010. Les évolutions des loyers sont reprises dans le cadre central des comptes nationaux et sont transmises à Eurostat pour le calcul des parités de pouvoir d'achat.

Les méthodes de chiffrage de l'investissement, des locaux d'hébergement et des aides publiques au logement seront expertisées, et la chaîne de traitement sera refondue en conséquence. La coordination du chiffrage du compte avec les évaluations de la comptabilité nationale sera confortée. En 2011 et 2012 est mené un travail de réflexion en vue de régionaliser les parties du compte qui peuvent l'être. On estimera par ailleurs la subvention implicite dont bénéficient les locataires HLM sous la forme d'un loyer inférieur à celui du marché.

La réduction des délais de production, entreprise en 2009, a été poursuivie en 2010. Le rapport afférent aux années 2009 et 2010 a été confectionné fin novembre.

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

5. Aspects particuliers du programme 2009

5.1. Aspects « régionaux et locaux »

La création par voie législative d'une mission de service public, à la charge de la profession notariale, de collecte, de centralisation et de diffusion de l'information relative aux mutations d'immeubles à titre onéreux a précisément pour objet de garantir l'exhaustivité des bases notariales de façon à permettre leur exploitation à l'échelon régional ou local.

Les sources Sitadel, ECLN, EPTB et Filocom, de par leur exhaustivité, se prêtent très bien à des exploitations au niveau régional ou local. L'assouplissement recherché des règles de secret pour l'enquête ECLN vise à pouvoir diffuser davantage d'informations qu'à présent à un niveau géographique fin. La réorganisation de la diffusion des statistiques issues de Filocom vise essentiellement à mieux satisfaire les besoins en information sur l'habitat au niveau local.

5.2. Aspects environnement

Le SOeS compte exploiter le fichier des bénéficiaires de l'éco-PTZ, pour mieux connaître ceux-ci ainsi que les montants en jeu (cf. 3.2. supra). Les considérations relatives à la performance énergétique sont un aspect essentiel de l'enquête thématique sur la qualité dans la construction neuve (cf. 2.1 supra.). L'enquête EPTB inclut un questionnaire rénové en 2010 sur les modes de chauffage

(énergies renouvelables). Enfin, la géo-localisation de Sitadel devrait contribuer à la connaissance et à la mesure de l'étalement urbain.

5.3. Aspects européens

L'enquête CIS 2010, d'initiative européenne, a lieu en 2011

6. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2010-2004

Opérations	Prévision	Observations	Suivi
Suivi des permis de construire et des mises en chantier (Sit@del2)	Mise en place de la nouvelle application en 2009		Application pleinement stabilisée.
Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux		Répertoire créé par l'art.112 de la loi de mobilisation pour le logement. Décret et arrêté parus.	Le répertoire a été mis en place conformément au calendrier prévu
Enquêtes thématiques auprès des entreprises de la construction		La collecte des enquêtes sur la « qualité » sera entièrement sous traitée	La réalisation des enquêtes a été retardée d'un an, pour mettre en place la sous-traitance
Refonte du mode de collecte de l'enquête ICC-PRLN			Fiabilisation et réduction des délais : en cours de réalisation.
Compte satellite du logement	Refonte des chaînes de production investissement, aides et locaux d'hébergement		Réduction des délais : en cours de réalisation. Documentation et réflexion méthodologique.
Filocom	Redéploiement de la diffusion	Le protocole DGFIP-SOeS sera actualisé dans le courant de l'année 2011	Diffusion sous Géokit3 en septembre 2010. Diffusion sous un Intranet restreint été 2011

7. Diffusion des travaux

Filocom

En 2011 et 2012, la diffusion du fichier sera très significativement étendue. A cette fin, un fichier secrétisé (confidentialisé) a été confectionné. Cette opération, auparavant dévolue aux statisticiens régionaux en Dreal, est effectuée en amont. Cela assurera l'homogénéisation des pratiques et allège la charge de travail de ceux-ci. Depuis l'été, les chargés d'études en Dreal et DDT ont un accès sécurisé et restreint aux données agrégées issues de Filocom. En 2012 un nouveau vecteur de diffusion (Géoidd qui allie cartographie dynamique et tableaux chiffrés) touchera un public plus large d'utilisateurs (collectivités territoriales, voire le grand public).

RPLS

Le décret n° 2009-1485 du 2 décembre 2009 pris en application de l'article 112 de la loi de mobilisation pour le logement (qui crée le répertoire RPLS) fixe les modalités de diffusion des données et des résultats du répertoire. Il prévoit que la totalité des données individuelles du répertoire sera communiquée aux services de l'État et aux collectivités territoriales en charge de la politique du logement, ainsi qu'aux personnes morales de droit public et aux personnes privées chargées d'une

mission de service public dans le domaine du logement. Toute autre personne pourra également obtenir un extrait du répertoire. La diffusion de résultats agrégés est également prévue, jusqu'à l'échelon communal.

Bases notariales

Le projet de décret en cours d'élaboration prévoit la diffusion gratuite d'indicateurs de prix médian des logements et de nombre de mutations, sur le champ des logements anciens, tous les trois mois, par région, département, arrondissement, et agglomération de plus de 100.000 habitants. En dehors de cette diffusion standard gratuite, tout demandeur pourra obtenir des tableaux à façon, moyennant le paiement d'une redevance dont le mode de calcul sera fixé par arrêté.

Liste des publications diffusées effectivement en 2010

Titre(s) et lien(s)	Type de diffusion selon la codification *	Enquêtes concernée(s) (intitulé et date)	Date de la diffusion	Remarques
Chiffres et statistiques « La construction de logements »	3	Sit@del2	1 fois par mois	
Données locales - statistiques « La construction de logements »	2	Sit@del2	1 fois par mois	
Chiffres et statistiques « La construction de locaux non résidentiels »	3	Sit@del2	1 fois par mois	
Données locales - statistiques « La construction de locaux non résidentiels »	2	Sit@del2	1 fois par mois	
Chiffres et statistiques « Commercialisation des logements neufs »	3	ECLN	1 fois par trimestre	
Données locales secrétisées - statistiques « Commercialisation des logements neufs »	2	ECLN	1 fois par trimestre	
Chiffres et statistiques « Enquête sur le prix des terrains à bâtir »	3	EPTB	1 fois par an	
Chiffres et statistiques « Le parc locatif social au 1 ^{er} janvier »	3	EPLS / RPLS	1 fois par an	
Chiffres et statistiques « L'indice de prix des travaux d'entretien-amélioration de logements – résultats trimestriels »	3	IPEA	Trim.	
« Travaux d'amélioration de la performance énergétique dans les bâtiments existants (2007-2009) », Études des documents, n°29, novembre 2010	4	Enquête thématique Entretien-Amélioration des bâtiments	Ponctuelle	
« 254 millions de tonnes de déchets produits par l'activité de construction en France en 2008 », collection Chiffres et statistiques, n°164 octobre 2010	3	Enquête Déchets et déblais	Ponctuelle	
« Les dépenses en logement : 22,6 % du Pib », Le Point Sur n°71, janvier 2011	4	Comptes du logement	Annuelle	

Titre(s) et lien(s)	Type de diffusion selon la codification *	Enquêtes concernée(s) (intitulé et date)	Date de la diffusion	Remarques
« Comptes du logement – résultats provisoires 2008 et premières estimations 2009 », les rapports du SOeS collection références, CGDD, mars 2010	4	Comptes du logement	Annuelle	
« Comptes du logement – édition 2011 (comptes 2009 et 2010) », les rapports du SOeS collection références, CGDD, mars 2011	4	Comptes du logement	Annuelle	
« La dépense en logement ralentit avec le repli de l'activité immobilière », Le Point Sur n° 44, mars 2010	4	Comptes du logement	Annuelle	
« Cinq millions de ménages multi-propriétaires », Le Point Sur n° 49, avril 2010	4	Filocom et enquête logement	Ponctuelle	
« L'étalement urbain au cours de la période 2005-2008 », l'environnement en France, Les rapports du SOeS, collection références, mai 2010	4	Sitadel	Tous les 4 ans	
« L'humidité dans les logements touchait un ménage sur cinq en 2006 », Le Point Sur n° 61, septembre 2010	4	Enquête logement	Ponctuelle	
« Du bruit dans son logement : près d'un français sur trois concerné », Le Point Sur n° 68, décembre 2010	4	Enquête logement	Ponctuelle	

* type de diffusion

- 1 - Alimentation de processus aval *comptes nationaux, Eurostat, bases multisources...*
- 2- Données détaillées, *bases de données, fichiers détail tout public ou public spécifique (chercheurs, collectivités...)...*
- 3 - Chiffres clés, principaux résultats "4 pages", *indicateurs, indices...*
- 4 - Synthèses, analyses publications de références, éventuellement multisources:::
- 5 - Valorisation, communication *site internet dédié, séminaire, conférence...*

1. Exposé de synthèse

La question énergétique reste au premier plan d'une politique de développement durable. Bien gérer des ressources épuisables, éviter des pollutions, préserver la viabilité de la planète, mais aussi continuer à fournir à chacun de quoi se chauffer, se nourrir ou se déplacer, tels sont les défis à relever. Une bonne information statistique est plus que jamais nécessaire pour faire face à une demande extrêmement pressante qui a besoin de poser les bons diagnostics, élaborer les politiques et suivre les évolutions.

La réorganisation du service intervenue début 2010 a créé au sein de la sous-direction deux bureaux aux attributions cohérentes : le bureau des statistiques de l'offre d'énergie et le bureau des statistiques de la demande d'énergie. L'objectif est d'une part de favoriser le travail en équipe, et d'autre part de faire face à la forte demande de mieux comprendre le comportement des consommateurs d'énergie, décisif pour toute la politique d'amélioration de l'efficacité énergétique. La sous-direction se met ainsi en phase avec les travaux d'Eurostat qui, dans le cadre du règlement européen (1099/2008) sur les statistiques de l'énergie, doit faire des propositions de développement des statistiques de consommation par secteur.

Le renforcement de la politique énergétique communautaire se traduit par une exigence accrue de rapports selon des calendriers et des concepts parfois assez étrangers aux contraintes statistiques, ce qui impose des adaptations délicates du système d'information. Ces transmissions viennent s'ajouter aux transmissions statistiques régulières adressées à Eurostat et l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

La première priorité est bien sûr d'assurer les travaux de fond que sont la note mensuelle de conjoncture, le bilan énergétique annuel, le suivi de la facture énergétique, les enquêtes sur la production et la distribution de l'électricité et du gaz et les autres travaux réguliers qui constituent le stock de base sur lequel s'appuient toutes les réponses aux sollicitations. Au-delà, l'accent continuera à être mis sur les orientations suivantes :

* **Améliorer les statistiques sur les énergies renouvelables.** Objet de fortes ambitions, ces énergies se développent de façon décentralisée, et souvent non commercialisées, ce qui les rend particulièrement difficiles à mesurer. Les échanges de données prévus dans l'accord signé avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC) se mettent en place. Ils permettront un suivi mieux coordonné, grâce en particulier à l'organisation de retours d'information de la part des bénéficiaires du fonds chaleur. La mise au point d'une méthodologie statistique conforme au mode de décompte de la directive EnR devra être poursuivie, en accord avec Eurostat ;

* **Mieux suivre la problématique des émissions de gaz à effet de serre.** Au-delà du champ strict des émissions liées à l'utilisation de l'énergie, qui font déjà l'objet de publications, la SDSE doit continuer à s'impliquer dans les inventaires pour y apporter ses compétences et améliorer le lien avec la statistique publique, tant au niveau des méthodes que des données. Les besoins locaux de planification posent des problèmes de disponibilité de données ou de méthode d'estimation qui concernent l'ensemble des services statistiques. L'obligation de réaliser des bilans carbone implique des avancées méthodologiques ;

* **Affiner la connaissance des consommations sectorielles** pour aider à identifier des priorités dans les progrès à accomplir (efficacité énergétique, maîtrise de la demande, CO₂, etc.), en collaboration avec les services statistiques spécialisés et en lien avec la démarche entreprise par Eurostat. L'enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI) fournit une bonne base sur les consommations industrielles, particulièrement importantes depuis la création des quotas d'émission de CO₂. Dans l'agriculture, les questionnements sur les quantités consommées intégrés dans le réseau d'information comptable agricole (RICA) ont permis d'améliorer le bilan de l'énergie. En 2012 on pourra

analyser les résultats de l'enquête menée par le SSP sur l'énergie dans les exploitations agricoles de 2011. Et l'Insee réalisera tout ou partie d'une enquête sur les consommations des commerces et services marchands. On poursuivra le rapprochement avec les statistiques sur les transports et le logement. L'année 2012 sera largement consacrée à la préparation et si possible la réalisation d'une enquête appelée « Performance énergétique de l'habitat » (PEH) auprès d'un échantillon de ménages pour lesquels on diligentera un diagnostic des performances énergétiques de leur logement, associé à un questionnaire léger sur les caractéristiques du logement. Pour la première fois, on aura ainsi sur un échantillon représentatif du parc la possibilité de croiser des données sur les ménages (revenu, comportement) et leur logement (équipement, qualité thermique). Ce projet a reçu un avis d'opportunité favorable du Cnis en 2010. Les travaux sur l'efficacité énergétique seront poursuivis, en relation avec la DGEC, l'AIE et le projet Odyssée. L'élaboration de guides méthodologiques secteur par secteur sera achevée ;

* **Améliorer la connaissance de la chaleur utilisée en énergie finale.** L'activité consistant à utiliser de l'énergie pour produire, puis vendre de la chaleur se développe. C'est une activité de transformation de l'énergie qui est aujourd'hui mal prise en compte dans la consommation finale des autres énergies, ce qui fausse la répartition entre les secteurs. En dehors du chauffage urbain et de la cogénération, pour lesquels des enquêtes de qualité sont en place, on connaît mal l'activité de production de chaleur pour autrui. L'enquête annuelle de production dans l'industrie (EAP) intègre désormais des questions sur ce sujet qu'il faudra affiner. L'enquête sur les réseaux de chaleur, dont le SNCU est maître d'œuvre, a vocation à interroger tous les gestionnaires de réseaux de chaleur. Néanmoins, la comparaison avec l'EAP de la branche chaleur a montré que l'enquête du SNCU était loin d'être exhaustive en dehors des réseaux de chauffage urbain. Peut-être faudra-t-il aller vers une enquête spécifique pour arriver à un dispositif d'observation satisfaisant et pouvoir améliorer le bilan national de l'énergie en distinguant mieux la chaleur ;

* **Suivre les évolutions des marchés intérieurs, notamment des prix.** Le suivi des prix est maintenant remis sur pied. La nouvelle méthodologie de l'enquête européenne sur les prix du gaz et de l'électricité pour les utilisateurs professionnels est appliquée de façon satisfaisante. Le périmètre des acteurs interrogés sera réexaminé, de façon à s'assurer que la couverture des différents marchés concernés reste correcte. On envisagera d'étendre l'évaluation d'indices des prix réglementés à l'électricité pour les petites entreprises (tarifs bleu) et au gaz ;

* **Prendre en compte les départements d'outre-mer.** D'une part, les objectifs communautaires prévoient de comptabiliser ces départements, notamment pour les gaz à effet de serre. D'autre part la problématique énergétique y est spécifique (très peu de consommation de chauffage, mais de la climatisation, pas de desserte en gaz naturel, importantes ressources renouvelables...). Les mesures à y prendre sont donc différentes de celles de la métropole. Elles doivent pouvoir s'appuyer sur des statistiques fiables et régulières. Des extensions d'enquête sont en cours qui devraient porter leurs fruits avec la perspective de la publication régulière d'un bilan national de l'énergie, DOM inclus, et d'un bilan spécifique aux DOM ;

* **Développer l'information régionale et locale.** D'une façon générale, la SDSE, consciente de la réalité de l'engagement des collectivités locales dans la bataille de l'énergie, s'efforcera de poursuivre l'effort entamé pour collecter et diffuser un maximum d'informations au niveau régional ou local, comme elle l'a fait en mettant en ligne un important ensemble de données régionales sur son site web. L'objectif sera maintenant d'affiner la précision géographique et de raccourcir les délais de mise à disposition. En particulier, suite aux lois Grenelle, il est prévu la mise en ligne de données communales d'une part de puissances raccordées de production d'électricité renouvelable, d'autre part de consommations de gaz et d'électricité.

* **Améliorer la qualité statistique et la quantité des séries diffusées.** Ainsi les travaux concernant la correction des variations saisonnières (CVS) des séries de la Note de conjoncture devront aboutir au plus tard en 2012. Cela demandera une vigilance accrue quant aux révisions des données entre deux publications. Par ailleurs, les séries du bilan de l'énergie sont le plus souvent diffusées corrigées des variations climatiques. Il semble nécessaire de les diffuser également brutes. Enfin, les tableaux sur Internet, concernant notamment les consommations d'énergie par secteur, devront être remis à jour régulièrement, et au minimum au moment de la publication du bilan.

* Sur le plan du fonctionnement interne, après l'important effort de documentation interne des travaux, il apparaît que des améliorations méthodologiques sont indispensables, comme rendre plus cohérents le bilan pétrolier national avec les statistiques transmises aux instances internationales. Sur le plan des moyens humains, il faudra préparer un nouveau renouvellement important des effectifs annoncé pour la rentrée 2012.

2. Travaux nouveaux pour 2012

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Une enquête Performance énergétique de l'habitat » va être conduite par les sous-directions « énergie » et « logement-construction » du SOeS, en fin d'année 2012, sur un échantillon de 5 000 logements. L'enquête consistera à réaliser sur chacun de ces logements un Diagnostic de Performance énergétique (DPE) et à collecter les informations essentielles sur le logement et le ménage qui l'occupe.

L'enquête permettra ainsi de connaître le niveau de performance énergétique du stock de logements et de caractériser les logements énergivores et leurs occupants.

2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs

Exploitation de fichiers communaux de consommation de gaz et d'électricité, en application d'une disposition de la loi Grenelle 2 (article 75). Ces données proviendront des services de distribution.

2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés

Néant

3. Opérations répétitives

3.1. Enquêtes

La SDSE a présenté au Comité du label l'ensemble de ses enquêtes statistiques en décembre 2009 :

- Enquête annuelle sur les productions d'électricité,
- Enquête annuelle « Statistiques de l'industrie gazière »,
- Enquête annuelle auprès des entreprises de distribution et transport de l'énergie électrique,
- Enquête sur les prix du gaz et de l'électricité auprès des consommateurs finals,
- Enquête sur les livraisons de charbon d'importation,
- Enquête sur les réseaux de chaleur et de froid, menée par le Syndicat National du Chauffage Urbain et de la Climatisation Urbaine (SNCU).

3.2. Exploitation de fichiers administratifs

Les opérateurs des différents secteurs de l'énergie sont soumis à des obligations de déclaration d'un certain nombre d'opérations. Ces déclarations donnent lieu à des exploitations statistiques pour les importations et exportations de pétrole et produits pétroliers, l'activité des raffineries et des vapocraqueurs, la distribution de produits pétroliers et les déclarations mensuelles relatives au gaz et à l'électricité qui servent à élaborer la note de conjoncture énergétique et à répondre aux questionnaires mensuels internationaux.

3.3. Autres travaux

Néant

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Néant

5. Aspects particuliers du programme 2012

5.1. Aspects « territoires »

Un groupe de travail sur les statistiques et l'information économique sur l'énergie dans les régions a été créé en 2003, impliquant tous les acteurs concernés (ex-Drire, Ademe, Conseils régionaux et Observatoires régionaux de l'énergie), pour notamment favoriser l'harmonisation de l'usage des méthodes de statistiques énergétiques au niveau local. Face aux besoins croissants d'information liés au développement des interventions locales dans la politique énergétique, ce chantier gagne en importance. Il s'inscrit dans la révision des relations du SOeS avec les régions, en s'appuyant plus sur le réseau des Dreal. Dans l'énergie, il faut signaler qu'il se heurte plus qu'ailleurs aux contraintes du secret statistique.

Suite aux lois Grenelle et à l'implication de plus en plus forte des élus locaux dans les problématiques énergétiques, la demande se fait plus forte pour des données locales. Après la mise en ligne de données sur les puissances raccordées en électricité renouvelable (prévue pour 2011), 2012 devrait voir la diffusion des consommations de gaz et d'électricité par commune telle que prévue par l'article 75 de la loi Grenelle 2.

5.2. Aspects « environnement et développement durable »

Les travaux sur l'énergie concernent directement l'environnement, en particulier parce que la consommation d'énergie représente en France 70 % des émissions de gaz à effet de serre.

5.3. Aspects « évaluation des politiques sociales publiques »

Pas de relation directe, à l'exception des travaux sur la précarité énergétique, qui avanceront en 2012 avec l'enquête « Performance énergétique de l'habitat » (PEH).

5.4. Aspects « européens »

La SDSE est le correspondant national des organismes internationaux compétents en matière de statistiques énergétiques (Agence Internationale de l'Énergie, Commission européenne/Eurostat, ONU, Conseil Mondial de l'Énergie, etc.). Elle répond à ce titre à de nombreux questionnaires internationaux mensuels et annuels :

- bilans mensuels pour plusieurs énergies, bilans annuels pour toutes (charbon et gaz industriels, pétrole, gaz naturel, électricité, énergies renouvelables),
- indicateurs structurels d'Eurostat sur l'énergie,
- mais aussi réponses dans le cadre de plusieurs textes européens : indicateurs d'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz, directive sur la cogénération, directive sur l'efficacité énergétique...

L'importance prise par la politique énergétique a conduit Eurostat à proposer le règlement (CE) 1099/2008 pour renforcer l'obligation pour les États membres de transmettre leurs données et en accroître la qualité.

Outre la réponse à ces demandes régulières d'informations statistiques, la France participe à différents travaux internationaux, dont on peut citer notamment la poursuite de la collecte de données dans le cadre de l'initiative JODI (Joint Oil Data Initiative) visant à établir au niveau mondial la « transparence des données sur le pétrole » (cf. <http://www.jodidata.org/>). Elle intègre également quelques données sur le gaz.

Environnement et développement durable

1. Exposé de synthèse

Développement durable

Les recommandations de la commission Stiglitz-Sen-Fitoussi sur la mesure de la performance économique et du progrès social constituent un cadre de référence essentiel pour orienter les travaux du SOeS en matière de développement durable. Par ailleurs, la participation aux réflexions de la commission de concertation animée conjointement par le CGDD, le Cese et le Cnis obligent le service à adapter en permanence son offre d'indicateurs de développement durable pour mieux répondre aux attentes de la société.

La mise à disposition d'indicateurs de développement durables territoriaux ou même locaux constitue également une exigence forte à la fois pour appréhender les questions de cohésion sociale sous l'angle de l'aménagement du territoire et répondre aux besoins des acteurs locaux. La mobilisation de données et l'élaboration d'indicateurs au niveau communal ou infra communal constituera donc un axe majeur du programme de travail SOeS en 2011, comme en 2012.

Environnement

En matière d'environnement, le contexte est caractérisé par les orientations prioritaires définies aussi bien au niveau national qu'international.

Au niveau national, il y a lieu de tenir compte des orientations découlant des lois issues du Grenelle de l'environnement et réaffirmées dans le projet stratégique ministériel. Dans le champ des missions d'observation et de connaissance, les attentes exprimées portent en particulier sur l'adaptation au changement climatique, la préservation de la biodiversité, la compétitivité économique et les contraintes environnementales, la consommation durable, les indicateurs de développement durable et les indicateurs complémentaires du PIB tenant compte de l'environnement, l'accès à l'information et la gouvernance de l'environnement.

Deux thématiques figurant parmi les priorités de l'agenda politique mobilisent de façon croissante le système d'observation et statistique de l'environnement :

- les indicateurs de développement durable, en intégrant l'efficacité de la ressource ou l'élaboration de données synthétiques sur l'état physique de l'environnement
- l'économie verte, avec la mesure des impacts attendus sur les emplois et les métiers.

De façon générale, l'amélioration de la connaissance en matière de données environnementales est structurée selon le schéma classique des typologies d'indicateur prôné par l'OCDE et suivi par les institutions communautaires : DPSIR (Driving forces, Pressures, State, Impacts, Responses).

État des milieux

En ce qui concerne le *suivi des sols*, la convention de reconduction du Gis (groupement d'intérêt scientifique) Sol sur la période 2012-2016 devrait être signée fin 2011. Les premières années (2012-2013) seront consacrées à une valorisation des prélèvements réalisés sur la première période ; cette période permettra d'affiner la stratégie d'échantillonnage et d'analyse de la 2^e campagne du Réseau de Mesure de la Qualité des Sols (densité du réseau, liste de paramètre à suivre,...) pour un lancement de la 2e campagne si possible en 2014.

S'agissant de la *nature et de la biodiversité*, le SOeS poursuivra l'animation de l'Inventaire des sources de données sur la nature et les paysages mis en œuvre dans le cadre du système d'information sur la nature et les paysages (SINP). Il poursuivra son travail de recueil et de diffusion de données de synthèse, qui alimenteront notamment l'Observatoire National de la Biodiversité prévu par le Grenelle de l'environnement. Le travail sur la sélection et la production d'indicateurs synthétiques seront poursuivis.

En application du nouveau *Plan National d'Action sur les Zones Humides*, le SOeS a engagé fin 2010 une enquête à dire d'experts sur l'état (2010) et l'évolution entre 2000 et 2010 d'un échantillon national de 285 zones humides (France métropolitaine, DOM et certaines COM). Les réponses aux questionnaires recueillies et exploitées en 2011 et les résultats seront valorisés sous forme de publication(s) début 2012.

Dans le domaine de la *qualité des milieux aquatiques*, les travaux de production et de mise à jour d'indices d'évolution seront poursuivis. Le SOeS maintiendra également sa contribution au système d'information sur l'eau.

L'observatoire du littoral, dont le SOeS à la charge, évoluera en un observatoire de la mer et du littoral. Il permettra l'accès à des données de synthèse sur la mer, en partenariat avec l'Agence des aires marines protégées et l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer.

Pressions et impacts des agents économiques (entreprises, ménages)

Les préoccupations de *production et consommation durables* sont au cœur de ce volet d'activités. En particulier, des enjeux de gestion et d'utilisation soutenables des ressources naturelles par une économie davantage circulaire (cf. l'approche « 3R » : réduire, réutiliser, recycler), et de moindres impacts sur l'environnement de leur consommation. Cet objectif implique de connaître plus finement les flux de matières qui irriguent, et les relations entre le développement économique et les pressions sur l'environnement à différentes échelles.

Il s'agit pour le SOeS d'accompagner les politiques et les changements de comportements par la diffusion d'une information riche de sens et facilement appréhendable, notamment sous la forme d'indicateurs synthétiques.

D'une part, conformément aux recommandations ou obligations internationales (G8, OCDE, AEE) ou communautaires (règlement sur les comptes économiques de l'environnement adopté en 2011), le SOeS :

- actualisera les *comptes de flux de matières* mobilisées par l'économie, y compris via les importations ; actualisera les comptes d'émission (dans l'air) par branche d'activité de type Namea et l'estimation consolidée des « flux cachés » ; actualisera les comptes de fiscalité environnementale ;
- poursuivra le développement, l'actualisation et l'analyse *d'applications Namea* à la consommation d'eau et aux rejets dans l'eau, à la consommation d'énergie, et à la production de déchets en suivant les recommandations d'Eurostat quant à l'utilisation des réponses au règlement statistique sur les déchets (RSD), permettant de progressivement compléter l'image de l'empreinte environnementale de la demande finale de la France ;
- actualisera et valorisera les *comptes de la forêt* en partenariat avec le LEF, l'IFN, le SSP et l'Insee, en prenant en compte les dernières modifications de données de l'IFN ;
- actualisera les *comptes de dépenses relatives à l'environnement*, en consolidant la première approche menée sur les dépenses relatives au développement des énergies renouvelables.

D'autre part, le SOeS :

- poursuivra *l'analyse d'impacts environnementaux liés à la consommation des ménages* permise par le rapprochement des données d'enquêtes budget des familles avec les contenus environnementaux des produits des branches fournis par Namea, afin d'alimenter l'enjeu d'une consommation plus soutenable. Cette approche macroéconomique vient par ailleurs utilement compléter l'information micro obtenue conjointement avec l'Ademe via la mobilisation de panels de consommateurs privés sur le contenu carbone, etc., de la consommation des ménages en produits alimentaires et produits d'entretien.
- préparera, à l'instar de la publication « Repères consommation des ménages et environnement » parue en mars 2011, publication synthétique constituée de fiches indicateurs, deux autres « Repères » sur industrie et environnement, et agriculture et environnement.

Par ailleurs, le SOeS

- terminera la valorisation des 4 enquêtes auprès des collectivités locales sur la gestion de l'eau et de l'assainissement couvrant la période 1998-2008 et en particulier, une publication synthétique composée de fiches indicateurs ;
- actualisera la plateforme logicielle Nopolu sur le volet pression diffuse agricole en azote et en émissions de gaz à effet de serre et complétée par un volet relatif à la pression phosphore, afin de davantage territorialiser les pressions causées sur l'environnement mais aussi de contribuer à la prochaine réponse de la France au bilan intermédiaire de la directive cadre sur l'eau,

Risques, économie et société

L'évaluation des enjeux vulnérables réalisée pour les risques d'inondations, de gonflement/retrait des argiles et pour les risques côtiers liés au changement climatique sera poursuivie dans plusieurs directions : extension de la méthode à de nouvelles zones géographiques, estimation de nouveaux enjeux (risques technologiques) grâce à la mobilisation de nouvelles sources de la statistique publique, application de nouveaux outils (RIL, BD TOPO ...) en vue d'améliorer la précision des résultats.

L'observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte, lancé au printemps 2010 va poursuivre ses travaux pour 2011-2012 : suivi et régionalisation de la statistique portant sur les emplois de l'économie verte ; évaluation sectorielle des impacts de la croissance verte sur l'emploi ; marché du travail, recrutements et formations dans les métiers liés à l'économie verte.

Les premiers résultats de l'observatoire diffusés en juin 2011 sous la forme d'une publication collective « Activités, emplois et métiers liés à la croissance verte -Périmètres et résultats » seront actualisés.

Les travaux seront enrichis par le *tableau de bord annuel de l'emploi dans les éco-activités*, le suivi des données par métiers ou par diplôme : emplois dans les professions environnementales, offres et demandes dans les métiers environnementaux du répertoire ANPE, diplômés dans les formations environnementales, qualité de l'insertion des sortants des formations (enquête Céreq).

Pour ce qui est des *enquêtes auprès des ménages*, les enquêtes sur les perceptions sociales de l'environnement seront actualisées avec l'enquête sur le sentiment d'exposition des personnes aux risques majeurs ou naturels sur leurs lieux de vie qui se déroulera en 2012 et dont les résultats seront exploités en 2013.

Pour les *enquêtes auprès des entreprises*, l'enquête « Entreprises et développement durable » en partenariat avec l'Insee sera lancée fin 2011 et exploitée en 2012.

Synthèses

La mobilisation des nouveaux indices de prix à la production pour les activités de gestion des déchets et des eaux usées fournis par l'Insee permettra de faire le partage volume/prix de la dépense courante de protection de l'environnement pour les domaines de gestion des eaux usées et des déchets. Une première expérimentation du partage volume/prix a pu être réalisée en mai 2011 à partir de l'indice des prix à la production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution.

Les principales sources statistiques mobilisées pour la confection des comptes resteront les comptes des collectivités territoriales produits par la Direction Générale des Finances Publiques, les enquêtes annuelles de production (Insee) et l'enquête sur les dépenses de protection de l'environnement des établissements industriels (enquête dite "Antipol" de l'Insee et du SSP).

Le dispositif des comptes de l'environnement devrait être consolidé et étendu du fait de l'adoption d'un règlement européen sur les comptes économiques de l'environnement comportant trois modules concernant les flux de matières, Namea et les taxes et subventions environnementales.

Le champ des comptes de l'environnement fera l'objet en 2012 d'une extension par l'intégration de la biodiversité :

- extension des comptes physiques et monétaires à certains écosystèmes ;
- comptabilisation des actifs/patrimoine naturel(s) selon les préconisations des Nations Unies dans le cadre de la révision du système de comptabilité environnementale économique intégrée (SEEA) dont l'échéance est fixée à 2012.

2. Travaux nouveaux pour 2012

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

La réponse 2012 (portant sur 2010) au règlement statistique européen sur les **déchets** (RSD) exploitera des enquêtes menées ou exploitées antérieurement par d'autres services statistiques et par le SOeS. La réponse 2014 (portant sur 2012) pourrait s'appuyer sur une ou deux nouvelles enquêtes sur les déchets non dangereux, couvrant l'industrie et le commerce, menées par l'Insee.

Dans le domaine des perceptions de l'environnement, le SOeS reconduira en 2012 l'enquête auprès des ménages sur le sentiment d'exposition des individus aux risques technologiques et naturels (ESER) dont la dernière occurrence date de 2007. Les résultats seront exploités en 2013.

Selon le travail exploratoire qui devrait être menée en 2011, un complément d'enquête visant à mieux connaître les durées de vie de biens d'équipements ménagers pourrait être présenté en 2012.

2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2012

Dans le cadre de l'analyse des flux de matières, le SOeS poursuivra l'exploitation des données des douanes visant à :

- qualifier l'origine et la provenance par pays des produits importés,
- estimer les contenus en matériaux, énergie, carbone, ..., de nos importations, par croisement des données « douanes » avec des informations « produits » issues d'analyses de cycle de vie.
- identifier les flux relatifs aux déchets non dangereux, biens d'occasion, matières premières secondaires.

Un effort similaire est mené sur les exportations.

Des travaux seront poursuivis pour améliorer la connaissance des emplois environnementaux et du marché du travail sur la base des informations disponibles. Les fichiers Clap et DADS seront utilisés pour caractériser les activités environnementales au niveau régional : établissements, emplois, qualifications, pyramide des âges et salaires.

La base permanente des équipements (BPE) gérée par l'Insee sera utilisée pour mieux identifier les enjeux dans les zones à risques naturels ou technologiques. De même dans le cadre des indicateurs de développement durable, elle permettra de mieux appréhender les territoires déficitaires en équipements collectifs ou en services.

3. Opérations répétitives

3.1. Enquêtes

Le baromètre Ifen-Crédoc réalisé depuis 1993 (dans le cadre de l'enquête du Crédoc « *Conditions de Vie et Aspirations des Français* ») sur les attentes des Français en matière d'environnement a été actualisé début 2009. Cette enquête est réalisée en face à face tous les 2 ans auprès de 2000 personnes. Ces données permettront de mettre à jour le chapitre « Opinion » de la base des données essentielles de l'environnement. Prochaine actualisation : 2012.

Sur un rythme annuel, les données du volet environnemental de l'enquête CAMME de l'Insee dont la prochaine livraison est prévue pour le mois de novembre 2011 seront exploitées et alimenteront la base des données essentielles de l'environnement début 2012.

3.2. Exploitation d'enquêtes et de fichiers administratifs

Opérations répétitives	Unité responsable	Observations
Exploitation de fichiers administratifs		
Exploitation BDREP issue des déclarations des exploitants	SDIE	Sur les volets déchets, air et eau
Exploitation des déclarations de mouvements transfrontaliers de déchets dangereux		Préparation du rapport à la convention de Bâle
Exploitation des données douanes pour analyse des flux de matières	SDIE	En tonnes : origines et provenances des importations, destination des exportations (intra/extra UE). NB : importance de pérenniser une exhaustivité des données ou de leurs estimations et, pour celles non exprimées <u>en masse</u> , de disposer de tables de conversion d'unités.

Opérations répétitives	Unité responsable	Origine (service producteur)
Fichier central des automobiles	SDST	SOeS
Répertoire sur le parc locatif social	SDSLC	SOeS
Importation / Exportation de déchets industriels, de matériel de traitement et de mesures (SH4 et NC8)	SDMDDD	Douanes
SIRENE	SDMDDD	INSEE
Comptes régionaux et départementaux (PIB-VA-Consommation des ménages-Revenus bruts disponibles)	SDMDDD	INSEE
Statistiques du marché du travail (chômage-demandeurs d'emploi)	SDMDDD	INSEE-DARES-ANPE
Recensement de la population	SDMDDD	INSEE
CLAP - connaissance locale de l'appareil productif	SDMDDD	INSEE
DADS	SDMDDD	INSEE
Esane	SDMDDD	INSEE
Hébergements touristiques	SDMDDD	Direction du Tourisme
Statistiques Agricole Annuelle	SDMDDD/SDIE	SSP
Accidents technologiques - Base ARIA	SDMDDD/SDIE	MEEDDAT
Base des Installations classées pour la protection de l'environnement	SDMDDD/SDIE	MEEDDAT
Logements et locaux (source SITADEL)	SDMDDD	SOeS
Transport de marchandises	SDMDDD	SOeS
TRM (Transport routier de marchandises)	SDMDDD	SOeS

Sitram (Système d'information sur les transports de marchandises)	SDST	SOeS
Enquête nationale transport déplacements	SDMDDD/SDS T	SOeS
Enquête de fréquentation touristique	SDMDDD	Direction du tourisme
Enquête SDT Suivi de la Demande Touristique	SDMDDD	Direction du tourisme
Fiscalité locale (REOM - TEOM - Redevance spéciale)	SDMDDD/SDIE	DGCL
Base de données sur les catastrophes naturelles - données prim.net	SDMDDD/SDIE	MEEDDM
Base Gaspar - Risques naturels et technologiques – donnée prim.net	SDMDDD/SDIE	MEEDDM
Enquête Teruti-Lucas	SDMDDD/SDIE	SSP
Enquête structure des exploitations agricoles	SDMDDD	SSP
Statistique agricole annuelle	SDMDDD/SDIE	SSP
RGA	SDMDDD/SDIE	SSP
Investissements de l'industrie 2006	SDMDDD	INSEE
Enquête annuelle de production	SDMDDD/SDIE	INSEE
Enquête sur les dépenses pour protéger l'environnement (Antipol)	SDMDDD/SDIE	INSEE

SDMDDD : méthodes et données pour le développement durable

SDSE : statistiques de l'énergie

SDSLC : statistiques du logement et de la construction

SDST : statistiques des transports

SDIE : information environnementale

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Fin 2010, le Codir du SOeS a défini une politique de développement de la collecte par Internet. A partir de 2012, toutes les enquêtes devront inclure une collecte par internet ou, lorsque cela est plus adapté, une possibilité de réponse par dépôt de fichiers utilisant la plate-forme d'échanges sécurisée du ministère.

5. Aspects particuliers du programme 2012

5.1 Territoires

Les trois orientations affichées pour le programme 2012 demeurent : enrichissement de Géoidd, amélioration du dispositif de géolocalisation et production en partenariat d'indicateurs de développement durable territoriaux.

En 2011, le SOeS aura recensé les besoins en matière de géolocalisation infra communale (XY ou bien maillage territorial régulier) qui peuvent concerner l'ensemble des domaines de son champ de compétence. Les travaux de géolocalisation seront poursuivis en 2012. Ils concernent notamment les informations permettant de mesurer et analyser l'étalement urbain sous l'angle de la construction (fichiers fonciers dits « Majic » et du cadastre), des déplacements et des transports.

Malgré ses limites, Corine Land Cover (CLC) constitue une pièce majeure pour la connaissance de l'occupation des sols. Les bases Corine Land Cover (CLC) et CLC haute résolution devront être livrées en 2013. En 2012, le SOeS, qui assure la maîtrise d'ouvrage déléguée de CLC, devra valider les couches haute-résolution (forêts, zones humides, imperméabilisation des sols, surfaces en eau, surfaces

en herbes) et éventuellement proposer des corrections. Il devra également préparer le traitement des images CLC « classiques » programmé en 2013.

En 2012, le SOeS continuera de produire des fiches consacrées au thème de la ville durable, l'approche étant entendue au sens du périmètre des aires urbaines. En 2010, ces fiches mises à disposition sur le site Web du SOeS comportaient des informations issues de CLC et des enquêtes de recensement. En 2011, les informations disponibles sur les transports et les déplacements seront prises en compte. En 2012, les fiches seront enrichies d'informations relatives au logement et à la construction d'une part, à l'énergie d'autre part.

5.2 Environnement et développement durable

5.2.1 Indicateurs de développement durable nationaux (IDDN)

En octobre 2011, un rapport sur le suivi de la stratégie nationale de développement durable comprenant une partie consacrée aux IDDN sera remis au Parlement.

Au premier semestre, la commission de concertation sur les IDDN coordonnée conjointement par le CGDD, le Cese et le Cnis se réunira, d'une part pour suivre l'avancement des propositions faites fin 2009, d'autre part pour répondre aux attentes de la société en proposant de nouveaux indicateurs. Il est difficile d'anticiper ses propositions et les conséquences qu'elles auront sur les travaux du SOeS.

D'ores et déjà cependant, on peut estimer que certains IDDN mis à l'étude qui n'auront pu être réalisés en 2011 devront l'être en 2012. Il en est ainsi, par exemple, des indicateurs de performance énergétique des logements, des indicateurs d'évolution de la qualité des eaux souterraines ou de l'empreinte eau.

Par ailleurs, il est envisagé que les représentants du CGDD participant à cette commission proposent l'élaboration de nouveaux indicateurs pour le suivi de l'occupation des sols et pour la connaissance des emplois verts.

Enfin, le SOeS participera à l'organisation et à l'animation de la conférence nationale sur les IDDN programmée en 2012.

5.2.2 Indicateurs de développement durable territoriaux (IDDT) et locaux (IDDL)

En matière d'IDDT, le SOeS participe à trois types de travaux :

- Avec la Datar, il élabore une cinquantaine d'IDDT calculés au niveau des régions, des départements et parfois des zones d'emplois. Ces IDDT visent à donner une vision globale de l'aménagement du territoire dans une perspective de développement durable.
- Avec l'Insee et le SSP, le SOeS a produit et mis à la disposition de son réseau en Dreal un ensemble d'une centaine d'indicateurs régionaux et départementaux cohérents avec les défis de la stratégie nationale de développement durable.
- Avec ces mêmes partenaires, le SOeS élabore actuellement des indicateurs de développement durable que l'on peut qualifier de locaux (IDDL), dans la mesure où ils doivent être calculés pour des zonages infra régionaux reposant sur une maille communale. Ces indicateurs sont sélectionnés et organisés en tenant compte des finalités du référentiel des agendas 21.

En 2012, les travaux du SOeS portant sur les IDDT et les IDDL seront en partie guidés par les conclusions de la journée intercommission « Indicateurs territoriaux de développement durable » programmée au quatrième trimestre de cette année.

D'ores et déjà, il est prévu d'actualiser les IDDT pour la partie relevant du champ de compétence du SOeS (énergie, environnement, logement-construction et transports) et des problématiques communes au SSP (occupation des sols et impacts de l'agriculture sur l'environnement), qu'ils aient été retenus en concertation avec la Datar ou bien avec l'Insee et le SSP (IDDT régionaux et territoriaux).

Par ailleurs, une bonne partie des IDDL sélectionnés en 2011 devront être calculés en 2012.

5.2.3 Indicateurs synthétiques

En 2011, le SOeS entreprendra une réflexion sur les indicateurs composites afin d'apprécier leur pertinence, leur valeur ajoutée et leur robustesse. Il est vraisemblable que cette étude qui aura un contenu méthodologique et analytique affirmé se poursuivra en 2012.

Les travaux sur les dommages causés à l'environnement conduits par le SOeS portaient jusqu'alors sur les émissions de gaz à effets de serre (2010) et les émissions de polluants dans l'air (2011). Ils seront poursuivis en 2012 sur le thème des émissions de polluants dans l'eau.

5.3. Aspects « évaluation des politiques sociales publiques »

5.4. Aspects « européens » et internationaux

En concertation avec l'Insee, le SOeS devra présenter les travaux engagés sur les indicateurs complémentaires du Pib devant les instances européennes et internationales concernées : Eurostat et la DG Env au niveau européen, l'Onu (groupe de Londres en particulier) et l'OCDE au niveau mondial. Dans le cadre de sa participation au « Groupe de Londres », le SOeS contribue à la refonte du manuel de l'ONU sur les comptes économiques de l'environnement (SEEA). En 2012, le service participera à une relecture complète du document devant être publié cette même année. Il est prévu que le volume 2 du SEEA 2012 contienne une contribution du SOeS consacrée aux dommages causés à l'environnement et non payés par l'économie.

Le rapport d'Eurostat sur les indicateurs de développement durable et le rapport de la Commission sur le suivi de la stratégie européenne de DD seront publiés en 2011. Sur la base de ces informations, le Conseil européen statuera sur l'éventuelle révision de la SEDD. La charge du Groupe de travail permanent sur les IDD européens et par voie de conséquence celle du SOeS et de l'Insee, sera très différente en 2012 selon la décision du Conseil européen.

Le SOeS continuera de participer à la Task force Unec-Ocde-Eurostat sur la mesure du DD. En 2012, cette participation consistera à faire une relecture critique du rapport sur l'approche capital et la mesure du bien-être en termes de soutenabilité environnementale.

Le SOeS poursuivra en 2012 la coopération entreprise sur le thème des IDDT avec l'institut national de statistiques de Roumanie.

En 2012, pour répondre aux obligations induites par la base légale de la Commission européenne en matière de comptes économiques de l'environnement, le SOeS conduira des travaux visant à répartir les montants des taxes environnementales versées par les activités économiques ou par les ménages.

Le cas échéant, le SOeS assistera le SSP pour répondre au nouveau règlement statistique européen sur la commercialisation et l'usage des **pesticides**.

En 2012 devront être fournies les réponses au questionnaire commun Eurostat- OCDE sur l'eau et à deux questionnaires Eurostat sur les comptes macro économiques de flux de matières et sur les comptes d'émissions dans l'air au format Namea. Le SOeS fournira également la réponse, portant sur 2010, au règlement statistique européen sur les déchets.

6. Diffusion des travaux

Le nouveau site web du SOeS sera disponible au deuxième trimestre 2011. Les évolutions qui seront mises en œuvre en 2012 porteront à la fois sur son contenu et sur son ergonomie.

En ce qui concerne le contenu, l'effort portera sur l'enrichissement de la partie dédiée au développement durable et aux territoires et sur la mise à disposition de nouvelles bases de données accessibles avec Beyond. En ce qui concerne l'ergonomie, les évolutions viseront à favoriser une présentation plus dynamique des résultats (graphiques animés, cartes inter actives).

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Indicateurs complémentaires du Pib	SOeS/SDM DDD	Production étalée sur 2010-2015	1. Dommages causés à l'environnement et non payés 2. Épuisement	1. Note sur les GES produite fin 2011 2. Publication « Études et documents » mai 2011
Maîtrise de l'énergie dans le logement	SOeS/SD « énergie » et « logement »	Enquête en 2012, résultats en 2013	Préparation en 2010	questionnaire ad hoc complémentaire à celui de l'enquête logement
Consommation durable : repérage des produits de consommation selon leur contenu « carbone »,	SOeS/SDM DDD	1ers résultats en 2010	croisement de panels de consommateurs avec des facteurs d'émissions de CO2,	1ers résultats (CO2 pour 100 €) produits en 2010 par produit et caractéristiques de ménages Compléments sur le CO2 par kg et la contribution des emballages au 2 ^{ème} trimestre 2011
Eco-activités	SOeS/SDIE	Actualisation des chiffres de l'emploi dans les éco-activités sur un rythme annuel	Maintien du périmètre statistique des éco-activités au moins jusqu'en 2012	Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte Exploitations adaptées des enquêtes de branche et de Resane
Données territoriales	SOeS/SDM DD, DATAR	Développement continu	Indicateurs de développement durable territoriaux Enrichissement de bases de données Cartographie interactive	Livraison aux Dreal et Dr Insee d'une base de données comprenant une centaine d'IDDT Pour Géoidd, un groupe de travail étudie au premier semestre les possibilités d'enrichissement
Bases de données géographiques	SOeS/SDM DDD	Étalement 2010-2015	Utilisation combinée pour l'étude de l'étalement urbain et approches infra régionales	<u>Estimation de la population exposée aux risques environnementaux et technologiques.</u> Production d'une nouvelle méthodologie en 2011

Annexe

Liste des publications diffusées effectivement en 2010-2011(arrêtée en mars 2011)

Chiffres & statistiques

- Opinions et pratiques environnementales des Français en 2009, n° 153, septembre 2010
- 345 millions de tonnes de déchets produits en France en 2008, n° 179 - décembre 2010
- Les éco-activités et l'emploi environnemental en 2009 : premiers résultats, n°197 – mars 2011
- Matières mobilisées par l'économie française : 1990 à 2008, n°207 – avril 2011
- Le service d'assainissement en France : principales données 2008, n°210 – avril 2011

Le point sur

- La consommation intérieure de matières par habitant est stable, n° 41, janvier 2010
- Recyclage et réemploi, une économie de ressources naturelles, n° 42, mars 2010
- L'insertion des étudiants sortant des formations environnementales supérieures, n° 45, mars 2010
- La biodiversité remarquable en France : résultats de la première évaluation des habitats et espèces d'intérêt communautaire, n° 48, avril 2010
- Les Français et la biodiversité, n° 55, juin 2010
- Les dépenses de protection de l'environnement des entreprises, n° 63, septembre 2010
- Un an de mise en œuvre des recommandations de la Commission Stiglitz. Vers une nouvelle génération d'indicateurs, n° 64, septembre 2010
- Services d'eau et d'assainissement : une inflexion des tendances ?, n°67 – décembre 2010
- Les chauves-souris, des mammifères témoins de l'état de la biodiversité, n°73 – février 2011
- L'artificialisation des sols s'opère aux dépens des terres agricoles, n°75 – février 2011
- La qualité des eaux de pluie : acidité en baisse mais pas de progrès pour les dépôts d'azote, n°88 –juin 2011
- L'occupation des sols dans les départements d'outremer, n°89 – juin 2011
- L'attrait des étudiants pour les formations environnementales se poursuit, n°98 – septembre 2011
- La situation s'améliore pour une majorité d'oiseaux bénéficiant de mesures de protection, à la différence des espèces communes (à paraître)

Études & documents

- Une expertise de l'empreinte écologique, (version définitive) n° 16, janvier 2010
- Profil environnemental régional – État des lieux et éléments de méthode, n° 25, juillet 2010
- Les pesticides dans les milieux aquatiques – Données 2007, n° 26, juillet 2010
- CO₂ et activités économiques de la France – Tendances 1990-2007 et facteurs d'évolution, n° 27, août 2010
- Les éco-activités au niveau européen, une méthodologie partagée, des singularités dans la collecte des données, n° 30 – décembre 2010
- Le littoral : chiffres-clés, n°32 – janvier 2011
- Évolution des flux polluants à la mer, n°34 – février 2011
- Guide d'accompagnement des territoires pour l'analyse de leur vulnérabilité socio-économique au changement climatique, n°37- février 2011
- [Le risque de feux de forêts en France](#), n°45 – août 2011
- [Bilan de présence des micropolluants dans les milieux aquatiques continentaux, période 2007-2009](#), n°54 – octobre 2011
-

Références

- Données de synthèse sur la biodiversité, mai 2010
- L'environnement en France – édition 2010
- L'économie de l'environnement en 2008, août 2010
- L'économie de l'environnement en 2009, juin 2011
- Environnement littoral et marin, édition 2011 – mai 2011

Repères

- 10 indicateurs clés de l'environnement – édition 2010, mai 2010
- Le rapport sur l'environnement 2010 : quelques réponses du Grenelle de l'environnement, juin 2010
- Les indicateurs de la stratégie nationale de développement durable 2010-2013, juillet 2010
- Les indicateurs de la stratégie nationale de développement durable 2010-2013, février 2011
- Consommation des ménages et environnement - Édition 2011 – mars 2011
- 10 indicateurs clés de l'environnement – édition 2011, juin 2011
-

La Revue du CGDD

- Les indicateurs de développement durable, janvier 2010

Les perceptions sociales et pratiques environnementales des Français de 1995 à 2011 (à paraître).

Transports

1. Exposé de synthèse

Le contexte

Le programme de travail du SOeS en matière de statistiques sur les transports est assez fortement déterminé par les règlements européens et les recommandations du rapport du Cnis sur l'inventaire des besoins d'information dans les transports (2007) ainsi que par les demandes exprimées par la Commission des comptes des transports.

Il est également influencé par l'ouverture du transport ferroviaire à la concurrence et par la nécessité de fournir des éléments relatifs aux transports à un niveau plus localisé de manière à accompagner les Dreals en matière de diffusion statistique régionale voire plus localisée encore.

Il s'inscrit dans la poursuite de la rationalisation des travaux avec l'abandon de la programmation systématique d'enquêtes thématiques auprès des entreprises, le transfert à l'Insee de la maîtrise d'ouvrage de l'EAE-Transports, dans É sane, et le rapprochement avec l'Insee dans le domaine des prix.

Connaissance des véhicules et des transports routiers

La mise en production totale et sécurisée et la gestion de Sidiv (système d'information décisionnel sur l'immatriculation des véhicules, remplaçant du Fichier central des automobiles) sont une priorité ainsi que l'utilisation des contrôles techniques pour estimer le parc effectif localisé et les km que ces véhicules parcourent annuellement. Cet outil doit devenir le pilier du système statistique sur les véhicules routiers, leur usage et leurs externalités.

Le bilan de la circulation routière qui rassemble et met en cohérence les données sur le parc de véhicules, la circulation routière et la consommation de carburants sont en cours de rénovation. Une première étape, le rebaselement du Bilan de la circulation routière, a été achevée en 2011. Elle tire parti des nouvelles sources ou outils apparus depuis la base précédente (1997), tout particulièrement les fichiers de contrôle technique des véhicules. Une mission sera menée dans le but d'inventorier et préparer la collecte d'informations sur la circulation hors réseau national. L'objectif, de moyen terme, est non seulement d'améliorer la qualité du bilan produit nationalement, mais également de le scinder en circulation locale et circulation longue distance, voire de le régionaliser.

Outre l'exploitation permanente de TRM, la production de l'enquête VUL rénovée viendra appuyer la connaissance de l'usage de ces véhicules estimés à environ dix fois le parc de PL et plus de 10% du transport national de marchandises. Une enquête « 2RM » sur l'usage des deux-roues motorisés est en préparation et devrait être réalisée en 2012. La mise en commun des résultats de l'enquête TRM au niveau européen offre des opportunités qui ne sont pas encore assez exploitées et qu'il conviendra de creuser, y compris du point de vue des demandes qu'il conviendrait d'adresser à Eurostat.

Meilleure connaissance de l'intermodalité

La multimodalité est un axe majeur de la politique des transports. En matière d'information statistique, cela conduit à rechercher une meilleure connaissance des opportunités offertes par les infrastructures d'une part, par celle de flux complets des chaînes de transport d'autre part.

Pour les marchandises, l'alimentation de la base de donnée SITRAM sera enrichie avec les flux de transport maritime, et son alimentation sécurisée avec la mise en œuvre d'une convention avec VNF et la publication de l'arrêté statistiques ferroviaires (d'ici la fin de l'année 2011 ou au début de l'année 2012)..

La recherche de connaissance des entrepôts avec la sécurisation du processus de constitution de la base permanente des entrepôts, la mise en œuvre d'une enquête d'amélioration de cette base permanente et d'une seconde édition de l'enquête sur leur activité (collecte réalisée de septembre à décembre 2011) permettra de disposer en 2012 d'un panorama complet de cette activité qui constitue le cœur de la logistique, occupe de l'ordre de 500 000 salariés et structure les opportunités de transfert modal. L'année 2012 sera aussi marquée par la mise à jour de la base permanente des entrepôts avec la réalisation d'une enquête d'amélioration de cette base. La prochaine enquête sur leur activité est prévue pour début 2013.

Dans le domaine des voyageurs, l'ENTD continuera d'être exploitée à l'occasion et fera l'objet d'un archivage et mise à disposition. Débutera également un travail de préparation des dispositifs futurs de connaissance de la mobilité des ménages dans la mesure où l'existence de telles enquêtes lourdes nationales pourrait être compromise à l'avenir. L'idée est de constituer à partir de sources multiples une information nationale régulière sur l'évolution de la mobilité des ménages (panel SDT, recensement de la population, enquêtes ménages-déplacements, bilans de la circulation...).

La base de données Sitrav sera désormais enrichie chaque année avec les données du recensement de la population et exploitée de manière à connaître de façon permanente à un niveau agrégé l'évolution des distances et modes utilisés pour les migrations alternantes. Ce thème sera approfondi en 2011 notamment dans une étude sur l'étalement urbain.

Connaissance des territoires et indicateurs de développement durable

Ces dernières années ont vu la problématique adressée à la sous-direction des statistiques de transports évoluer vers une demande d'information de plus en plus localisée. La sous-direction poursuivra et intensifiera les transmissions d'informations statistiques sur les Transports et la logistique aux Dréals. En particulier, les échéances fixées lors du débat Vral (Vallée du Rhône, Arc languedocien) conduisent à la création d'un observatoire sur ce périmètre (étendu à l'axe méditerranéen) qui devrait servir de laboratoire pour la détermination des besoins et la tentative de rassemblement sur le plan national d'informations locales.

Les résultats de l'Enquête Transit seront diffusés en 2011-2012 fournissant une base importante d'information sur les véhicules routiers circulant à travers les Alpes, les Pyrénées et La Manche.

Les travaux sur l'étalement urbain et la ville durable se poursuivront dans le domaine des transports avec l'exploitation du RP, de l'enquête nationale transports et la participation aux fiches « ville durable » du SOeS (Sidiv, RP et également à terme données sur la qualité de l'offre de transports).

Économie des transports

Le rapport sur les comptes des transports établit chaque année le bilan complet de la situation économique du secteur, et au-delà celle liée à l'activité des transports et de la logistique. Il a été consolidé en 2010 et 2011 avec l'introduction d'indicateurs de suivi du Grenelle de l'environnement, du transport par conteneurs et sur les investissements internationaux (avec la contribution de la Banque de France) qui sera poursuivie en 2012. 2011 a vu aboutir la reconstruction du Compte satellite des transports qui met en regard l'ensemble des dépenses et des recettes générées par l'activité de transport par secteur institutionnel et mode par mode. L'année 2012 verra la mise en valeur du compte satellite, avec un 4 pages grand public et une publication détaillée des résultats ainsi que de la méthodologie. Elle verra aussi son amélioration avec la prise en compte de la base 2005 de comptabilité nationale. Le SOeS participera aussi au groupe de travail lancé par le FIT (forum international transport) lié à l'OCDE sur les comptes satellite transport existant dans les différents pays.

Les conditions sociales (emploi, salaires et durée du travail) dans les transports et en particulier dans le transport routier donneront lieu à des diffusions plus régulières en particulier pour la durée du travail du transport routier de marchandises. La diffusion des estimations trimestrielles de l'emploi et du marché du travail dans le transport et les métiers afférents qui a déjà été ré-activée, en 2010, après plusieurs années d'arrêt, et sera consolidée.

L'intégration des données d'Esane dans le rapport de la Commission et dans des études et synthèses du SOeS ou d'autres services du ministère constituera une étape importante de la

réorganisation du système statistique d'entreprises. Le travail sur les indices de prix du fret et de la logistique se poursuit au SOeS et son extension devrait aboutir en 2012. Les indices demandés dans le cadre du règlement STS sont désormais effectivement fournis à Eurostat et publiés en France. Une réflexion est bien avancée pour créer un indice du prix du fret ferroviaire et une autre va débiter pour créer un indice des prix des transports par oléoducs, ouvrant ainsi la possibilité de production d'un indice de l'ensemble du fret.

Dans le domaine du prix du transport de voyageurs, la DGAC mettant en place un indice concernant le transport aérien, le SOeS va étudier la faisabilité de la mise en place d'un indice similaire dans le domaine du transport ferroviaire longue distance.

Dans le domaine du suivi de la conjoncture, la prise en compte de l'extension au TRM de l'enquête de conjoncture dans les services réalisée par l'Insee sera valorisée par le SOeS. La note de conjoncture devrait être réorganisée de manière à mieux mettre en lumière les évolutions marchandes ou celles des prix en complément des évolutions en quantités (t-km, voy-km, véh-km) et du tissu productif (entreprises, emploi) habituellement suivis.

Transports et développement durable

L'enquête TRM pourrait être modifiée marginalement sur deux aspects : meilleure connaissance de la consommation effective des poids-lourds alimentant ainsi une base de données mise à disposition des professionnels via l'Observatoire Énergie-Environnement des Transports (OEET) d'une part, de la desserte des ports maritimes pour l'étude des parts modales des hinterlands des ports d'autre part.

Facteur essentiel du choix modal des acteurs économiques pour leur transport, la qualité de l'offre de transport sera étudiée avec la constitution d'un groupe de travail de la CCTN (CCTN, Certu, PCI TdQ) en vue de produire des indicateurs de qualité à l'usager du service de transport à analyser dans le cadre du rapport rendu à la Commission des comptes des transports, mais aussi, éventuellement plus tard dans le cadre des fiches « ville durable ».

2. Travaux nouveaux pour 2012

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Enquête sur l'utilisation des véhicules 2-roues motorisés. Cette enquête est motivée par une absence actuelle totale d'information autre que la seule ENTD insuffisante pour éclairer la connaissance de l'accidentalité (exposition au risque d'accident).

Extension (possible) de l'enquête chronotachygraphe aux conducteurs de transport en commun de personnes employées par les entreprises de transport routier de voyageurs (NAF 49.39). Cette extension répond à la recommandation R20 du rapport du Cnis sur les besoins d'information dans les transports.

Mise en place (possible) d'un indice de prix du transport ferroviaire longue distance de voyageurs : à l'instar des travaux menés par la DGAC sur le transport aérien, le SOeS étudiera la possibilité de mettre en place un robot tarifaire allant collecter des informations sur les prix de voyages à longue distance par train de manière à constituer un indice de prix. Cette réalisation répondrait à une partie de la recommandation R13 du rapport du Cnis sur les besoins d'information dans les transports.

Mise en place (possible) d'un indice de prix du transport ferroviaire de marchandises : des premiers contacts ont été pris avec les principaux chargeurs (industriels) utilisateur de fret ferroviaire de manière à produire un indice de prix du transport ferroviaire de marchandises et une enquête test sera réalisée auprès des chargeurs au 4^{ème} trimestre 2011.. Ce travail ne s'inscrit pas dans le cadre du règlement européen STS, mais vise à répondre à une partie de la recommandation R13 du rapport du Cnis sur les besoins d'information dans les transports et permettrait de constituer à terme un indice d'ensemble du prix du transport de fret et de la logistique.

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2012

Sous réserve de publication du décret relatif à l'accès de l'État aux informations sur le transport ferroviaire et ses infrastructures, l'**arrêté sur les statistiques ferroviaires** permettra une collecte nouvelle d'information extrêmement détaillée auprès de l'ensemble des opérateurs ferroviaires et gestionnaires d'infrastructures. Cette collecte d'information répondra à une partie des recommandations R2, R3 et R4 du rapport du Cnis sur les besoins d'information dans les transports. Si les deux textes ne sont pas adoptés d'ici la fin de l'année 2011, on renouvellera en 2012 la collecte statistique de données sur le transport par chemin de fer par l'enquête sur l'activité des opérateurs ferroviaires.

L'**utilisation des données des Contrôles techniques** sera généralisée de manière à connaître un parc de véhicules routiers de bonne qualité à un niveau géographique, technique (âge des véhicules...) détaillés permettant d'estimer des km totaux parcourus et des impacts environnementaux robustes ainsi qu'un meilleur calibrage des échantillons d'enquêtes sur l'utilisation des véhicules.

2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2012

Élaboration d'**indicateurs de qualité de service** dans le cadre de la Commission des comptes des transports. Ces indicateurs seraient produits à partir d'informations recueillies auprès des autorités organisatrices de transports (grandes agglomérations, régions) en vue de répondre à la recommandation R19 du rapport du Cnis sur les besoins d'information dans les transports.

Travaux de récupération d'information sur la circulation routière sur le réseau routier départemental.

3. Opérations répétitives

Opérations répétitives	Unité responsable	observations
Enquêtes :		
Enquêtes / indices trimestriels de prix des transports de fret et de la logistique	SOeS/ST2	transport routier, transport fluvial, transport aérien, transport maritime, manutention, entreposage, messagerie
Enquête trimestrielle sur l'activité de la messagerie	SOeS/ST2	
Enquête sur l'activité des opérateurs ferroviaires	SOeS/ST1	Sera peut-être remplacée en 2012 par une collecte administrative, mais la partie relative aux opérateurs de transport combiné pourrait perdurer.
Enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises (TRM)	SOeS/ST1	
Enquête sur le suivi de la demande touristique (SDT)	Insee / SOeS-ST1	Enquête cofinancée le SOeS. La partie transport n'a pas donné lieu à publication en 2009 (sur 2008) suite à une rupture dans la continuité temporelle et parce que l'ENTD apportait une information plus

		précise en structure.
Enquête permanente sur la durée du travail des conducteurs routiers de marchandises (chronotachygraphes)	SOeS/ST3	marché Alyce-Sofréco
Enquête annuelle sur les transports collectifs urbains de province (TCU)	Certu	Hors loi de 51
Enquête annuelle sur les transports collectifs départementaux (TCD)	Certu	Hors loi de 51
Panel carburants	SOeS / ADEME	Hors loi de 51 - marché Kantar-World Panel
Panel Parc-auto	ADEME / CCFA	Hors loi de 51 - marché Sofres
Enquête sur l'activité des entrepôts	SOeS/ST2	Pas d'enquête en 2012. La prochaine enquête est prévue pour 2013.
Enquête nationale passagers aériens	DGAC/DTA	
Exploitation de fichiers administratifs		
Statistiques de l'activité de la navigation intérieure	VNF	
Base de données portuaires	DGITM/PTF4	
Base de données sur la flotte de commerce française	DGITM/PTF4	
Fichier central des automobiles	SOeS/ST1	
Base permanente des entrepôts	SOeS/ST2	Réalisation d'une enquête d'amélioration de cette base permanente
Fichier des remontées mécaniques	DGITM/SGAS	
Autres travaux répétitifs		
Système d'information sur les transports de marchandises (SitraM)	SOeS/ST1	Sera ajouté en 2010-2011 le transport maritime selon les mêmes règles que les modes terrestres.
Système d'information sur les transports de voyageurs (SitraV)	SOeS/ST1	
Mémento statistique des transports	SOeS/ ST1	
bulletin mensuel de statistique transports (BMST)	SOeS/ ST3	
Bilan de la circulation	SOeS / ST1	Synthèse et arbitrage macro-économique entre de multiples sources et informations
Compte satellite des transports	SOeS	Synthèse multi-sources (comptes, Esane, DGFIP, SOeS, Certu...)
Séries longues des comptes des transports de la nation	SOeS/ST3	

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Mobilisation de sources administratives (avis n°5) : concernant les enquêtes sectorielles auprès des entreprises, la mise en œuvre d'Esane par l'Insee en remplacement des enquêtes annuelles d'entreprises précédemment réalisées par le SOeS ainsi que l'arrêt après deux années d'existence de l'enquête thématique sur l'activité des entreprises de transport a conduit à une réduction de plus d'un tiers de la charge liée à ces enquêtes pour les entreprises de transport. Cette réduction provient d'une part de la mobilisation des sources administratives par l'Insee, d'autre part de la réduction du nombre de variables demandées et enfin de la réduction de l'échantillon des entreprises interrogées. La réduction est plus marquée pour les grandes entreprises que pour les petites.

L'estimation du kilométrage parcouru par les bus et cars et du parc en service permise par la mobilisation conjointe du Fichier central des automobiles et les résultats des contrôles techniques de ces véhicules permet également de ne pas reprendre l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport de voyageurs (TRV) tout en retrouvant un niveau d'information, certes inférieur à celui de l'enquête mais suffisant pour mieux connaître l'activité en volume de cette branche d'activité. Le même type de recherche sur l'utilisation des véhicules utilitaires légers, plus complexe du fait d'une périodicité différente des contrôles techniques, de leur plus grand nombre et de la plus grande diversité de leurs usages permettra d'alléger l'enquête sur l'utilisation des véhicules utilitaires légers qui se préparera au cours de l'année 2010 (pour réalisation en 2011).

Dématérialisation de la collecte (avis n°6) : la collecte de l'enquête TRM est désormais ouverte à la collecte par internet. L'enquête sur les entrepôts a été dès sa première version collectée au choix, soit par voie postale, soit par internet. Dans le cas de cette enquête, le questionnaire internet est rigoureusement le même que la version papier et la logistique de collecte (envoi d'un courrier postal d'annonce) est la même. En 2011, une fiche d'information indiquant aux entreprises une méthode pour extraire directement de leurs systèmes de gestion de « CMR » (documents administratifs obligatoires) les éléments les plus lourds recueillis dans le cadre TRM sera élaborée.

5. Aspects particuliers du programme 2012

5.1. Aspects « régionaux et locaux »

L'analyse des transports à un niveau géographique plus détaillé que la métropole s'impose désormais, en particulier dans les démarches de territorialisation du Grenelle de l'environnement et de recherche d'indicateurs territorialisés de développement durable. La sous-direction des statistiques des transports recherchera, en collaboration avec les autres sous-directions du SOeS, la DGITM (direction des infrastructures de transports et de la mer), l'IGN, le Sétra et les directions inter-départementales des routes à mettre en place des indicateurs d'occupation de l'espace et de densité de trafic.

5.2. Aspects environnementaux et développement durable

Diverses demandes résultent de la mise en place d'un suivi des suites du Grenelle de l'environnement. Les demandes concernent notamment l'évolution des parts modales du transport routier, l'ouverture d'infrastructures (en particulier de transport collectif en site propre) et d'émissions de polluants et gaz carbonique (à travers notamment les demandes résultant de l'observatoire énergie-environnement des transports créé à la suite du Grenelle).

Le suivi des immatriculations de voitures particulières neuves par classe d'émission de CO2 ainsi que les émissions kilométriques moyennes sont désormais publiées régulièrement. Les travaux sur le fichier central des automobiles (désormais appelé également SIDIV) permettent d'alimenter le kit développement durable réalisé par l'Insee et le SOeS à destination des chargés d'études régionales.

Le rebasement du bilan de la circulation vise en particulier à mieux rendre compte de la consommation de carburants par les véhicules routiers.

La mise en place prévue de statistiques par tranche de distance parcourue de transport par mode vise à éclairer les décideurs sur le partage modal des déplacements. Cette segmentation rend plus pertinent le suivi des parts modales outil privilégié pour réduire les externalités liées aux transports.

5.3. Aspect évaluation des politiques sociales publiques

Néant

5.4. Aspects européens

Des discussions devraient être entreprises avec Eurostat pour améliorer la fourniture d'informations issues des enquêtes européennes TRM afin de mieux suivre le cabotage routier et le transport international qu'il soit d'échange avec la France ou simplement en transit.

L'année 2011 devrait voir aboutir la refonte du règlement 1172/98 sur les statistiques relatives au transport routier de marchandises, sans que cela n'ait d'impact significatif sur la pratique française ; une révision du règlement 91/2003 sur les statistiques de transport ferroviaire pourrait intervenir excluant les données relatives à la l'accidentalité du transport ferroviaire.

Enfin, une modification de la directive 2009/42 du Parlement sur les statistiques maritimes pourrait intervenir par acte délégué en 2012.

6. Suivi des travaux prévus au programme moyen terme 2009-2013

Opérations	Unité	Prévisions	Observations	Suivi
L'amélioration de la connaissance des échanges internationaux de marchandises et du transport domestique associé, notamment dans ses aspects intermodaux (connaissance des <i>hinterlands</i> portuaires)	DGITM, SOeS	2011-2012	Les travaux entrepris sur l'exploitation des statistiques collectées auprès des ports pour reconstituer des t et t.km (équivalent routier et maritime) entre dans cette perspective	
L'amélioration de l'information sur la circulation routière, passant notamment par la préservation de l'information relative au réseau décentralisé, en particulier la circulation automobile en milieu urbain et la consolidation de la connaissance des origines/destinations des flux d'automobiles	SOeS, Sétra	2012-2013	Le projet de décret prévu par la loi de décentralisation est suspendu ; le SOeS entreprend une démarche coopérative avec les conseils généraux. Pilotage d'un Groupe de travail du Ministère sur l'inventaire des données sur la circulation sur le réseau non national (rapport prévu début 2012)	
La connaissance des origines/destinations finales et des prix pratiqués en transport aérien	DGAC	2009/2010	Réalisé ; l'indice de prix est en cours de finalisation	
La mise en place d'un système d'information sur la logistique au sens « organisation des transports » à travers notamment la mise en place d'une base permanente sur les entrepôts et d'une enquête sur l'activité de ces entrepôts	SOeS	2009/2010	Base permanente initialisée début 2010, mise à jour en 2011 1 ^{re} enquête réalisée en avril-juillet 2010, 2 ^e enquête réalisée en septembre-décembre 2011	
Le suivi du transport combiné (notamment dans le ferroviaire) et des unités de transport intermodal	SOeS, DGITM	2009/2010	- Côté transport ferroviaire, modification de l'enquête auprès des opérateurs, - Côtés ports, travaux sur l'« hinterland » des ports et construction des indicateurs de part modale - Exploitation des différentes données sur le transport de	

			conteneurs→ publié dans une nouvelle fiche du Rapport CCTN - Exploitation des données de Sitram sur le partage trains complets/Wagons isolés dans le transport ferroviaire	
L'amélioration de la qualité des statistiques en matière de transports en commun et notamment pour ce qui concerne les origines destinations de voyageurs. Un effort de suivi de l'offre de service et de sa qualité devra être réalisé	SOeS, Certu	2012	Groupe de travail de la CCTN mis en place sur la qualité dans le transport en commun de voyageurs	
Mobilisation des informations relatives aux péages routiers et autoroutiers			Publication des comptes agrégés des sociétés d'autoroute, avec leurs recettes de péage, dans le rapport CCTN de juin 2011	
Mise en place d'une enquête permanente avec le soutien de l'ONISR, sur l'utilisation des <u>deux-roues motorisés</u>	SOeS	2012	L'enquête ne sera pas permanente mais périodique. 1re réalisation en 2012, résultats en 2013	
Produire et diffuser des statistiques de transport ferroviaires de marchandises intégrant l'ensemble des opérateurs	SOeS	2010	Fait : transmission à Eurostat et publication <i>in</i> Rapport de la CCTN et BMST, système en cours d'adaptation pour permettre une diffusion de statistiques plus complètes (type de marchandises transportées, origines destinations)	
Exploitation de l'enquête nationale transports et déplacements	SOeS, Inrets, Insee...	2009-2010	Fait	
Amélioration de la qualité de l'enquête Certu sur les transports en commun (Base GART-Certu)	Certu			
Suivi de l'exploitation des panels : Parc Auto, Carburants et SDT	SOeS/DGCIS	2011	L'enquête SDT a évolué intégrant pleinement les voyages à la journée, En 2011, le questionnaire évoluera à nouveau	
Réorganisation d'une enquête sur l'utilisation des véhicules utilitaires légers (VUL) mobilisant les contrôles techniques, approfondissant la connaissance des marchandises transportées	SOeS	2011	Publication en 2012 des résultats	

7. Diffusion des travaux

La politique de diffusion du SOeS consiste à mettre sur internet l'ensemble de la production statistique (Chiffres et statistiques (ex Informations rapides), Points sur (ex 4 pages), Références...) et des rapports ou présentations.

La mise à disposition de données sous la forme de cubes Beyond sera poursuivie, notamment pour les immatriculations et le parc de véhicules et l'enquête TRM. Sera également entreprise la mise en ligne de fichiers détail de l'enquête nationale transport et déplacements.

Annexe : liste des publications diffusées effectivement en 2010-2011

Enquête TRM :

- résultats mensuels dans le bulletin mensuel de statistiques transports
- résultats trimestriels dans les Chiffres et statistiques (délai fin trimestre T+1)
- résultats annuels détaillés (2009)
- résultats annuels européens 2009 : « Le point sur » mars 2011

Enquête auprès des opérateurs ferroviaires :

- résultats trimestriels dans le bulletin mensuel de statistiques transports (depuis le 1^{er} trimestre 2009)
- résultats annuels 2009 fournis à Eurostat.

Fichier central des automobiles, immatriculations :

- résultats mensuels et trimestriels dans le bulletin mensuel de statistiques transports,
- résultats trimestriels dans les chiffres et statistiques
- résultats mensuels, trimestriels et annuels détaillés sur internet (fichiers Excel et Beyond)

Fichier central des automobiles, parc :

- Bilan des immatriculations liées à la prime à la casse en 2009, « Le point sur » (avril 2010)
- Parc au 1^{er} janvier 2010 et circulation des bus et cars en 2009 (Chiffres et statistiques juin 2010)

Enquête nationale transport et déplacements :

- tableaux sur la mobilité régulière et locale, sur la mobilité longue distance et sur les véhicules des ménages sur internet,
- analyse de la mobilité des ménages, la Revue du CGDD décembre 2010

Enquête thématique 2008 sur l'activité des entreprises de transport:

- Consommation et économies d'énergie dans le secteur des transports en 2008 dans Chiffres & statistiques (août 2010)
- Clientèle des entreprises de transport de fret en 2008 dans Chiffres & statistiques (août 2010)

Rapports de la Commission des comptes des transports de la nation

-
- pré-rapport sur les comptes 2010 : avril 2011
- rapport sur les comptes 2011 : août 2011
- *Le point sur* « Les transports en 2010 : reprise de la circulation routière portée à la fois par le fret et les déplacements de voyageurs »

Marché du travail et emploi dans le transport et la logistique

- chiffres et statistiques trimestriels (résultats publiés 1^{ère} quinzaine du trimestre T+2)

Conjoncture des transports (Chiffres et Statistiques)

- note de conjoncture (C&S trimestriel publié 1^{ère} quinzaine T+2)
- bulletin mensuel de statistiques des transports

Indice de la production de service de transports

- publication trimestrielle dans la collection Chiffres et Statistiques (1^{ère} semaine trimestre T+2)
- Méthodologie de l'indice IPST (publication dans Études et Documents, décembre 2010)

Indice de Prix des transports de fret et logistique (indices des prix du transport routier, fluvial, aérien, maritime de marchandises, de l'entreposage, de la manutention, de la messagerie) : chaque trimestre dans le courant du 3e mois qui suit la fin du trimestre dans la collection Chiffres et statistiques

Activité trimestrielle dans la messagerie : chaque trimestre dans le courant du 3e mois qui suit la fin du trimestre dans la collection Chiffres et statistiques.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE, DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture - DPMA Bureau des statistiques de la pêche et de l'aquaculture (BSPA)

1. Exposé de synthèse

Le Bureau des statistiques de la pêche et de l'aquaculture (BSPA) est chargé de piloter, au sein de la Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA), avec une équipe de 4 personnes, la collecte et la valorisation des informations statistiques relatives aux pêches maritimes et à l'aquaculture.

Statistiques de production des pêches maritimes et de l'aquaculture

Le BSPA a la responsabilité de l'élaboration des statistiques de production des pêches maritimes. Ces statistiques incluent des données mensuelles, trimestrielles et annuelles sur les captures, débarquements et ventes des produits de la pêche. Elles sont utilisées pour répondre aux obligations déclaratives de la France vis-à-vis de la Commission européenne, d'Eurostat et des autres organisations internationales. Les données mensuelles sont utilisées pour le suivi de la consommation des quotas de pêche.

La DPMA a mis en place un nouveau système d'information sur la pêche afin de mettre à la disposition du ministère, des services extérieurs des affaires maritimes et de ses partenaires l'ensemble des outils dont ils ont besoin pour assurer leurs missions de gestion, de contrôle et de pilotage. Ce nouveau système intégré doit aussi permettre à la France de mieux remplir ses obligations communautaires en termes de transmissions de données, dans le cadre du suivi de la politique commune de la pêche.

La mise en œuvre du nouveau système d'information a profondément modifié l'organisation de la saisie des documents déclaratifs des pêcheurs et leur traitement. De nouvelles applications de saisie des documents et de croisement des données, qui sont à la base de l'élaboration des statistiques sur les productions des pêches maritimes, ont été mises en œuvre depuis 2009. Les développements se sont poursuivis jusqu'en 2011, des améliorations doivent encore être apportées aux algorithmes de rapprochement et de croisement des données. En 2012 est prévu le passage à la transmission électronique des journaux de bord et des notes de ventes pour tous les navires de plus de 12 mètres, ce qui devrait, à terme, simplifier le traitement des données et améliorer leur qualité.

Dans le secteur de l'aquaculture, les statistiques de production sont élaborées à un rythme annuel, sur la base d'une enquête auprès des entreprises aquacoles gérée par le BSPA. La DPMA a demandé au SSP de réaliser un recensement de la conchyliculture afin de produire des données structurelles plus détaillées (le précédent remonte à 2002). Le SSP a prévu de réaliser cette opération au premier semestre 2013. La préparation de cette opération sera effectuée en 2012 en concertation entre la DPMA et le SSP.

Développement de la collecte et de la production de données économiques

La collecte de données économiques a été développée depuis plusieurs années dans le cadre d'un règlement européen relatif à la collecte des données, mis en place par la Commission aux fins d'analyse scientifique et d'évaluation. Dans le cadre du programme national mis en œuvre pour répondre à ce règlement, le BSPA pilote le volet économique établi pour fournir, avec le concours de partenaires, des données et indicateurs économiques sur les entreprises de pêche, des industries de transformation et de l'aquaculture.

La collecte prévue en 2012 s'inscrit dans le cadre du programme national 2011-2013 soumis par la France à la Commission européenne en 2010 pour répondre au règlement. Les travaux seront poursuivis selon le même schéma que les années précédentes dans les secteurs de la pêche et de la

transformation. La collecte dans le secteur de l'aquaculture a débuté en 2011, également avec l'appui de partenaires. Elle sera poursuivie en 2012, cette collecte devant être effectuée annuellement.

Le BSPA a entrepris en 2009 une démarche auprès du CNIS pour obtenir le label d'intérêt général et de qualité statistique pour la production de données économiques sur la pêche. Cette démarche n'a pu aboutir en 2011, des améliorations méthodologiques devant encore être apportées. Le bureau prévoit de présenter à nouveau le dossier au comité du label début 2012, afin de pérenniser cette opération dans le cadre de la statistique publique.

La poursuite et l'extension de la collecte des données économiques correspondent aussi à la nécessité de développer au plan national l'analyse économique des secteurs de la pêche et de l'aquaculture et de répondre à de nombreuses demandes d'information, telles que l'élaboration de plans de gestion ou la mesure de l'impact d'une hausse des coûts du carburant.

2. Travaux nouveaux pour 2011

2.1. Enquêtes nouvelles ou renouvelées

Pas d'enquête nouvelle prévue en 2012. Les enquêtes annuelles seront renouvelées sans changement.

2.2. Exploitations nouvelles de fichiers administratifs

Poursuite de la rénovation de la chaîne de traitement des déclarations obligatoires des pêcheurs

Le nouveau système d'informations sur les pêches maritimes est entré en 2009 dans sa phase opérationnelle. Depuis janvier 2009 ont été mis en œuvre : une nouvelle application de saisie des documents déclaratifs (journaux de bord et fiches de pêche) dans un nouveau centre de saisie ; le développement d'une nouvelle application de croisement des données aux fins notamment d'élaboration des statistiques de production des pêches maritimes. Le BSPA assure la maîtrise d'ouvrage de cette application, avec l'appui technique de la mission des systèmes d'information de la DPMA. Le développement et la mise en production, prévus sur une période de trois ans, sont assurés par l'IFREMER. Après une année 2009 consacrée à la mise en place du système et des traitements destinés à produire les données mensuelles et trimestrielles, la poursuite des développements en 2010 pour la production des statistiques annuelles et de l'ensemble des données nécessaires pour répondre aux divers règlements européens, l'année 2011 est consacrée à des développements complémentaires et à la consolidation du système de production des données. Le système doit aussi intégrer à partir du dernier trimestre 2011 de nouveaux flux de données provenant de l'enregistrement électronique des opérations de pêche et des ventes.

2.3. Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés

Échantillonnages des marées au débarquement

Les travaux d'échantillonnages de marées au débarquement ont d'abord été développés par l'IFREMER afin d'estimer l'effort de pêche et la production des flottilles mal couvertes par les déclarations obligatoires. Cela recouvre principalement les navires de moins de 12 m. de la Méditerranée et des départements d'outre mer : Réunion, Antilles-Guyane. En 2009 le BSPA a repris la maîtrise d'ouvrage de l'observation des marées au débarquement en Méditerranée ainsi qu'en Guadeloupe. L'IFREMER continue d'en assurer le traitement, de même qu'à la Réunion, en Guyane et en Martinique où il assure toujours la collecte des données. L'objectif de ces actions en 2011 et 2012 est de produire des résultats exploitables susceptibles de compléter les statistiques produites à partir du système déclaratif.

3. Opérations répétitives

3.1. Enquêtes

L'enquête statistique sur l'aquaculture, qui a été renouvelée en 2009 pour répondre aux obligations du nouveau règlement européen sur la communication des statistiques aquacoles, devra continuer à être réalisée annuellement.

Les enquêtes de collecte de données économiques doivent également être réalisées à un rythme annuel.

3.2. Exploitation de fichiers administratifs

L'exploitation des documents déclaratifs des pêcheurs (journaux de bord et fiches de pêche) est faite en continu. Elle est à la base de l'élaboration des statistiques mensuelles, trimestrielles et annuelles sur les captures et les débarquements.

Les statistiques sur les ventes des produits de la pêche sont établies à partir des déclarations de ventes dans les halles à marée qui sont exploitées par l'office France Agrimer dans le cadre du réseau inter-créées. A partir de 2011 est également mis en place un système par télédéclaration des ventes hors criée.

Opérations répétitives	Unité responsable	Suivi <i>(ne rien inscrire)</i>	Observations
Enquêtes			
Enquête aquaculture	BSPA		Annuelle, renouvelée en 2009
Enquêtes économiques Pêche, industries de transformation, aquaculture	BSPA avec partenaires		Annuelle
Exploitation de fichiers administratifs			
Journaux de bord et fiches de pêche	DPMA		En continu
Notes de ventes	France- AgriMer		En continu
Autres travaux répétitifs			

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Le Conseil européen a adopté en décembre 2006 un règlement sur l'enregistrement et la communication électroniques des données relatives aux activités de pêche. Le règlement d'application de la Commission du 3 novembre 2008 a prévu la mise en place progressive du journal de bord électronique : au plus tard le 1^{er} janvier 2010 pour les navires de plus de 24 mètres et le 1^{er} juillet 2011 pour les navires de plus de 15 mètres. En France, cette opération a débuté avec quelques mois de retard, mais l'équipement de ces navires, étendu ensuite à ceux de 12 à 15m, doit être achevé en 2012.. En outre, les premiers acheteurs des produits de la pêche dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à 400000 Euros doivent communiquer par voie électronique les informations figurant dans les bordereaux de vente.

La mise en place des procédures électroniques d'enregistrement et de transmission des données, actuellement en cours, est de nature à alléger la charge pour les patrons pêcheurs qui pourront ainsi éviter des saisies multiples d'informations, tout en leur permettant d'utiliser pour leur propre gestion les données qu'ils auront saisies. Toutes les informations réglementaires pourront ensuite être produites à partir de cette saisie unique : journal de bord, relevé d'effort de pêche par exemple et

n'auront plus à être répétées comme c'est le cas avec le support papier actuel. Les flux de données enregistrées sous ce nouveau système vont être progressivement intégrées dans la chaîne de traitement des données déclaratives.

5. Aspects particuliers du programme 2012

5.1 Aspects territoires

Les statistiques de débarquements et de ventes des produits de la pêche peuvent être localisées selon le lieu de débarquement ou de vente. Les statistiques de captures sont ventilées par zone de pêche.

En ce qui concerne les données économiques sur la pêche, l'échantillon a une représentativité nationale mais le nouveau règlement européen demande de produire des données par « supra- région » (Atlantique-Manche-Mer du Nord / Méditerranée / autres régions). Le BSPA produit des résultats complets pour les supra-régions Atlantique et Méditerranée, partiels pour les autres régions. Les statistiques sur la production aquacole peuvent être produites par région (ou regroupement de régions, selon le nombre d'entreprises concernées)

5.2 Aspects « environnement »

La DPMA a été saisie de demandes, provenant notamment du MEDDTL, portant sur les activités de pêche professionnelle pour le suivi des aires marines protégées, afin de mesurer leur impact sur le milieu naturel. Des réunions de travail ont eu lieu avec les partenaires de la DPMA et ont conduit, dans un premier temps, à la définition de fiches standards « bilan des activités halieutiques » pouvant être produites avec le concours de l'Ifremer pour les sites Natura 2000 à partir des sources existantes. Pour répondre aux besoins d'informations localisées, des collectes de données complémentaires s'avèreront probablement nécessaires, en s'appuyant notamment sur les calendriers d'activité des navires de pêche établis par l'Ifremer ou sur des extensions des enquêtes économiques conduites dans le cadre du programme DCF.

5.3 Aspects européens

Les statistiques concernant la pêche et l'aquaculture restent largement régies par la réglementation européenne. L'entrée en vigueur de nouveaux règlements en 2009 a eu des répercussions importantes sur l'activité du bureau des statistiques.

On rappelle que les travaux du BSPA s'articulent autour des principaux règlements européens suivants :

1. Règlement du Conseil relatif au contrôle de la politique commune de la pêche, qui impose aux États membres de transmettre à la Commission européenne les données sur les quantités débarquées, chaque mois pour les espèces sous quotas et chaque trimestre pour les espèces hors quotas ; un nouveau règlement européen sur le contrôle a été adopté en 2009. Le règlement prévoit également des déclarations mensuelles d'effort de pêche.
2. Règlements du Parlement et du Conseil concernant la communication de statistiques sur les captures nominales des États membres dans les grandes régions de pêche : ces règlements régissent les transmissions annuelles de statistiques à Eurostat ; ils ont été refondus en 2009.
3. Règlement du Parlement et du Conseil sur l'envoi de statistiques sur les débarquements des produits de la pêche dans les États membres : transmission annuelle à Eurostat de statistiques sur les quantités débarquées et les valeurs unitaires ;
4. Règlement du Parlement et du Conseil sur la communication de statistiques sur l'aquaculture : nouveau règlement entré en vigueur en 2009 ;
5. Règlement du Conseil sur la collecte et la gestion des données techniques, biologiques et économiques: nouveau règlement entré en vigueur en 2009, étendu au secteur de l'aquaculture.

Le BSPA participe aux groupes de travail organisés par Eurostat sur les statistiques de la pêche.

Il participe également à des réunions internationales de coordination des programmes de collecte de données économiques.

6. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

Les grandes orientations prévues au programme à moyen terme restent valables en ce qui concerne :

- La refonte de la chaîne de traitement des déclarations obligatoires des pêcheurs
- Le développement de la collecte de données économiques
- Le développement de la production statistique sur l'aquaculture.

Opérations	Unité	Prévisions	Observations	Suivi
Rénovation de la chaîne de traitement des statistiques sur la pêche	BSPA	Développement sur 3 ans à partir de 2009	Consolidation en 2011, intégration du journal de bord électronique	
Collecte de données économiques sur la pêche et l'aquaculture	BSPA	Redéfinition et extension à l'aquaculture	Organisée dans le cadre du programme national 2011-2013	

7. Diffusion des travaux

Le bureau des statistiques de la DPMA ne possède pas de support de publication qui lui soit propre, hormis un bilan annuel de production de la pêche et de l'aquaculture, établi en collaboration avec France Agrimer. Le dernier bilan publié est relatif à l'année 2008. Cette publication doit être renouvelée à la suite de la mise en place du nouveau système de traitement des données. La publication du bilan 2009 a été retardée en raison de la difficulté de mise en place du nouveau système d'exploitation des données.

Les principales données concernant les pêches et l'aquaculture sont également publiées dans Agreste, la revue de la statistique agricole, dans les publications d'organismes partenaires, dans celles des organismes internationaux (Eurostat, OCDE, FAO...), dans l'annuaire statistique de l'Insee...

Dans la mesure de ses moyens, le bureau poursuivra ses efforts pour mieux valoriser la production statistique de la pêche et de l'aquaculture en publiant davantage d'informations et en développant des travaux d'analyse et de synthèse sur le domaine.

1. Exposé de synthèse

Les travaux statistiques qui seront menés en 2012 par le service de la statistique et de la prospective (SSP) sont très largement déterminés par les obligations statistiques européennes mais également par des besoins d'utilisateurs nationaux avec une orientation forte vers la fourniture d'informations et d'analyses nécessaires pour le développement de réflexions en matière sociale, économique et environnementale, pour l'aide au pilotage, pour la conduite et l'évaluation de politiques publiques et pour l'élaboration d'études prospectives dans les domaines de compétence du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

En particulier le SSP continuera à adapter son système d'information et ses analyses de manière à répondre le mieux possible au besoin d'information exprimé notamment sur des sujets émergents. Dans la continuité des actions des années précédentes, la statistique agricole maintiendra ses exigences sur la qualité des productions, son souci d'accroître la visibilité de ses travaux et sa recherche d'efficacité par des actions faisant évoluer les outils, les méthodes, l'organisation et les modes de communication au sein de son réseau.

Le programme de travail statistique du SSP 2012 comporte une partie importante imposée par des **règlements européens**. Une grande partie est ainsi constituée de travaux répétitifs qui permettent de suivre et connaître **l'utilisation du territoire**, les **structures de production** et les **activités** des exploitations agricoles, des industries agricoles et alimentaires, des exploitations forestières et des scieries, des coopératives de transformation et de commerce de gros de produits agricoles et alimentaires, **les productions végétales et animales**, **les productions agro-alimentaires (PRODCOM)**, **les comportements fins des secteurs** (les consommations d'énergie dans les industries agricoles et alimentaires, les consommations et productions d'énergie dans les exploitations agricoles, les dépenses pour protéger l'environnement dans les industries agricoles et alimentaires, les thématiques d'innovation, de diffusion et d'utilisation des technologies de l'information et de la communication, les pratiques culturelles dans les exploitations agricoles...), **les indices de production et de prix** (l'Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP), l'Indice de la production industrielle (IPI), le prix des consommations intermédiaires des agriculteurs (EPCIA).

En 2012 **de nouvelles enquêtes statistiques seront mises en place ou préparées**. Elles permettront à la fois de se conformer à des règlements européens mais également de réfléchir, d'anticiper ou de suivre des politiques publiques. Ainsi le SSP de l'agriculture va lancer plusieurs enquêtes pour répondre au besoin de suivi et de calcul d'indicateurs pour l'évaluation **des progrès des plans d'action ministériels découlant du Grenelle de l'Environnement** (Ecophyto 2018, objectif Terre 2020 ou le Plan énergétique des exploitations agricoles), comme pratiques culturelles en cultures légumières, pratiques phytosanitaires en arboriculture, consommations et productions d'énergie dans les exploitations agricoles. Également en lien avec le Grenelle de l'Environnement, le SSP mettra en place une enquête sur la structure de la forêt privée qui fournira des informations pertinentes sur la gestion durable des forêts et la rentabilité économique de ce secteur. Enfin le service va investir sur deux enquêtes structurelles sur des secteurs spécifiques : l'enquête sur la structure des vergers, conduite dès 2012, et un recensement de la conchyliculture, qui sera mis en chantier avec une enquête de balayage préparatoire en fin d'année 2012. Elles permettront de répondre à des besoins d'information exprimés par de nombreux acteurs sur ces deux domaines mais aussi pour l'enquête vergers de se conformer à un règlement européen.

Au-delà de ces enquêtes statistiques, une autre grande partie du programme de travail du SSP sera constituée des **travaux d'analyse et de synthèse** sur les revenus des agriculteurs, sur les disparités de revenus, sur les comptes de l'agriculture par région et par catégorie d'exploitations, sur les productions agro-alimentaires, par l'élaboration de la statistique agricole annuelle permettant de suivre les productions agricoles, par la production de bilans d'approvisionnement par type de productions et par des analyses conjoncturelles de suivi des productions agricoles, des prix et du commerce extérieur ainsi que des études liées à l'exploitation des enquêtes du SSP. Le SSP participera, comme les années précédentes, activement à différents observatoires, à la fois comme expert, comme fournisseur

d'analyses et comme fournisseur de données et développera ainsi de nouveaux travaux assez lourds : observatoire de la formation des prix et des marges, observatoire des industries agroalimentaires, observatoire de la coopération agricole, observatoire de la consommation de terres agricoles, observatoire des territoires...

Enfin en 2012 le service statistique agricole ministériel **poursuivra sa valorisation du recensement agricole. Les premiers résultats de cadrage, parus, comme annoncé, en septembre 2011, seront complétés tout au long de l'année 2012 par des études plus thématiques et par la diffusion d'une information de plus en plus riche sous différents formats avec un aspect connaissance du territoire marqué.** Les publications nationales sont également déclinées au niveau régional et départemental par les services en charge de l'information statistique (SRISE) dans les directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt avec des problématiques correspondants aux situations et enjeux locaux. Par ailleurs le SSP et les SRISE poursuivront en 2012 la présentation des résultats et des analyses économiques du recensement agricole devant différents partenaires et acteurs. Ils mettront également en place des formations aux nouvelles technologies de diffusion des données de la statistique agricole afin que les utilisateurs puissent facilement accéder aux données dont ils ont besoin.

L'allègement de la charge statistique des entreprises continuera à constituer un axe fort du programme de travail du SSP avec le recours aux données administratives disponibles qui se poursuivra. La dématérialisation des processus de collecte et de contrôle des informations se poursuivra, soit par capisation des enquêtes auprès des exploitants agricoles, soit par capisation de celles auprès des industries agroalimentaires, exploitations forestières et scieries.

Dans le domaine des statistiques sectorielles d'entreprise sur les IAA, les exploitations forestières et scieries, les coopératives de transformation et de commerce de gros de produits agricoles et alimentaires, en 2012, **la mise en œuvre d'Ésane** par l'Insee, en remplacement des enquêtes annuelles d'entreprises précédemment réalisées par le SSP, devrait entrer en phase régulière et le SSP pourra ainsi définir ses modes de diffusion pour répondre aux nombreuses demandes et engager des études et analyses. Concernant les productions des IAA et des exploitations forestières et scieries, le SSP réalisera comme chaque année les enquêtes de branches dans le cadre de Prodcum.

Enfin le SSP continuera d'investir dans des **innovations statistiques, technologiques, méthodologiques et organisationnelles** dans un souci d'efficacité et de qualité, innovations en grande partie déjà programmées et engagées. Il poursuivra la mise à disposition de données sur son site avec, pour un public initié, le **nouvel outil interactif de consultation et déchargement de tableaux multidimensionnels, avec l'outil de cartographie** sur les données statistiques, et pour un plus grand public la mise en ligne des tableaux tirés des publications du SSP. Ainsi les publications du site sont progressivement mises en ligne, accompagnées des fichiers de données des tableaux, cartes et graphiques téléchargeables par l'internaute. Le **système de diffusion des statistiques annuelles des IAA, des exploitations forestières et des scieries, de la coopération agricole** sera également finalisé en 2012 en liaison avec le projet Ésane. L'objectif est de construire un dispositif élargi qui permette à la statistique agricole de mieux s'inscrire dans les problématiques de filières, de cohérence produits/secteurs ainsi que d'être plus présente et réactive sur les thématiques d'innovation. Enfin le SSP contribuera au projet Etalab en mettant de nombreuses données à disposition de ce site.

2. Travaux nouveaux pour 2012

2.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Enquête sur les consommations et productions d'énergies des exploitations agricoles

Cette enquête répond à une demande du comité opérationnel (COMOP) issu du Grenelle de l'environnement qui a pointé un manque d'information sur le sujet. C'est ainsi qu'a été inscrite, dans l'axe 1 du plan de performance énergétique des exploitations agricoles, la nécessité d'une enquête couvrant le secteur. Une première enquête a été réalisée début 2010 sur le champ des entrepreneurs du territoire et des coopératives d'utilisation de matériel en commun (visa n° 2010X037AG). L'enquête prévue début 2012 auprès des exploitations agricoles répond aux mêmes objectifs, à savoir quantifier les consommations et productions d'énergie par type d'énergie et estimer les principales utilisations de ces

énergies. Ceci est destiné à mettre en relief les postes sur lesquels faire porter les efforts de réduction d'utilisation d'énergies fossiles et de production d'énergies renouvelables.

L'enquête bénéficiera d'une base de sondage récente avec le recensement de l'agriculture 2010.

Enquête sur les pratiques culturales en cultures légumières

Différentes opérations statistiques ont été demandées au SSP dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Ecophyto 2018 dont l'objectif principal est la réduction de 50 % de l'utilisation des produits phytosanitaires. En effet, le plan prévoit la poursuite des enquêtes quinquennales « Pratiques culturales » sur les grandes cultures et les prairies et sur la viticulture, leur extension à l'arboriculture et au maraîchage, mais également des enquêtes intermédiaires ciblées sur les pratiques phytosanitaires.

C'est dans ce cadre que l'enquête « Pratiques culturales » sur les légumes est mise en place en 2012. Elle permettra de disposer d'informations précises sur les pratiques et l'utilisation des produits phytosanitaires pour répondre aux objectifs du plan Ecophyto 2018. Elle apportera par ailleurs des éléments au Ministère en charge de l'environnement pour l'élaboration d'un rapport d'évaluation de la mise en œuvre de la Directive européenne sur la réduction des nitrates. Elle apportera enfin une partie des éléments de réponse au règlement CE n° 1185/2009 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2009 publié au JOUE le 10 décembre relatif aux statistiques sur les pesticides.

Il s'agit de la première enquête sur les pratiques culturales en cultures légumières. La collecte est prévue fin 2012.

Inventaire des vergers

Cette enquête a pour objectif de préciser l'état du verger arboricole français. Elle portera sur les superficies plantées par espèce fruitière, par variété en indiquant pour chacune d'elles, la densité et l'année de plantation. Elle permettra de connaître les superficies arboricoles et le potentiel de production des arbres afin de disposer d'outils de prévision de récolte et ainsi mieux gérer les flux de marchés.

Elle sera cependant modifiée par rapport à la dernière enquête sur la structure des vergers réalisée en 2007. En effet, la loi n° 2010-874 du 27 juillet 2010 de modernisation de l'agriculture et de la pêche prévoit la création d'un inventaire des vergers exploités à titre professionnel. Cette enquête permet la mise en place de cet inventaire des vergers.

Par ailleurs, l'enquête répond à une obligation statistique européenne et sera utilisée pour la production de statistiques à Eurostat sur les vergers conformément à la directive 2001/109/CE.

La collecte est prévue début 2012.

Enquête sur les pratiques phytosanitaires en arboriculture

Cette enquête s'inscrit dans le cadre du Plan Ecophyto 2018 évoqué plus haut pour l'enquête sur les pratiques culturales des légumes. Il s'agit d'une enquête intermédiaire qui interviendra entre deux enquêtes « Pratiques culturales » dites « complètes ». Cela a pour objectif au MAAPRAT d'effectuer un suivi plus régulier de la mise en œuvre du plan Ecophyto 2018. Cette enquête intermédiaire sur les pratiques phytosanitaires en arboriculture apportera une partie des éléments de réponse au règlement CE n° 1185/2009 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2009 publié au JOUE le 10 décembre relatif aux statistiques sur les pesticides.

Il s'agit de la première enquête intermédiaire pour l'arboriculture. La collecte est prévue début 2012, couplée avec celle de l'inventaire des vergers.

La première enquête complète aura lieu en 2014.

Enquête sur la structure de la forêt privée

Cette enquête a pour objectif d'étudier l'évolution de la structure foncière de la forêt privée depuis 1999, date de la précédente investigation. Outre ce sujet majeur, seront abordés les projets de

mise en valeur, les volumes exploités, les différents usages de la forêt et on identifiera les freins à la mobilisation.

Recensement de la conchyliculture

Le SSP a réalisé en 2002 un premier recensement de la conchyliculture, portant sur l'année 2001. La Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture a demandé son renouvellement pour rendre compte de l'évolution de ce secteur, aussi bien en terme de production que de structures économiques. Le SSP souhaite pouvoir mener en 2012 une opération de balayage, pour construire un fichier fiable et exhaustif de toutes les unités qui seront enquêtées en mars-avril 2013. En outre le SSP présentera au deuxième semestre 2012 le dossier au comité du label pour ce recensement.

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2012

2.3 Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2012

Opérations répétitives

Opérations répétitives	Unité responsable	Observations
Enquêtes		
Enquête annuelle sur la consommation d'énergie dans les IAA et scieries	BSSAE	
Enquête annuelle sur les dépenses des IAA pour protéger l'environnement	BSSAE	
Enquête Teruti-Lucas	BSVF	
Enquête terres labourables	BSVF	
Enquête stock pommes-poire	BSVF	
Enquête annuelle de branche bois et sciages	BSVF	
Enquête prix des bois ronds	BSVF	
Enquête mensuelle auprès des accouveurs et des sélectionneurs	BSA	
Enquêtes trimestrielles auprès des ateliers de découpe de volailles et de lapins	BSA	
Enquête annuelle qualité auprès des abattoirs de volailles	BSA	
Enquête annuelle laitière	BSA	
Enquête mensuelle laitière unifiée	BSA	
Enquêtes cheptels ovin et caprin au 1er novembre	BSA	
Enquêtes cheptel porcin au 1er mai et 1er novembre	BSA	
Enquêtes mensuelles et annuelles de branche dans les IAA	BSIAA	
Enquête sur l'observation des prix des consommations intermédiaires nécessaires aux exploitations agricoles	BSIAA	
Exploitation de fichiers administratifs		
Déclarations de surfaces (extractions mensuelles)	BSVF	

Opérations répétitives	Unité responsable	Observations
Déclarations de surfaces, aides végétales, droits à paiement unique (fichier annuel national)	BSPCA	
Aides animales (PMTVA, aide aux ovins, aide aux caprins, aide aux veaux sous la mère et aux veaux bio, aide à la production de lait en montagne) (fichiers annuels nationaux)	BSA	
Quotas laitiers (fichier annuel national)	BSA	
Aides du 2e pilier (agro-environnementales et autres) (fichiers annuels nationaux)	BSSAE	
Registre parcellaire graphique (fichier annuel national)	BSVF	
Base de données nationales d'identification (BDNI)	BSA	

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Du côté des industries agricoles et alimentaires, des exploitations forestières et des scieries ainsi que des coopératives agricoles, la principale opération d'allègement de la charge statistique est la finalisation de la mise en place d'ÉSANE. Les entreprises ne sont plus interrogées sur leur compte de résultat, leurs effectifs et leurs exportations, ces données sont collectées par l'exploitation de fichiers administratifs.

Concernant les enquêtes de branche, des simplifications de questionnaires continueront d'être recherchées avec les organisations professionnelles agréées suite à la procédure de révision des agréments ainsi que dans le cadre de l'attribution annuelle des visas.

Du côté des exploitations agricoles, le recours à divers fichiers administratifs, testé lors du recensement agricole de 2010, sera élargi à d'autres opérations, et permettra soit de supprimer des questions, soit d'alléger la taille de l'échantillon. Le recours à la BDNI bovine sera renforcé, permettant ainsi de supprimer l'enquête annuelle (seule une interrogation des exploitations agricoles tous les cinq subsistera pour le calcul de coefficients nécessaires au raccord des nomenclatures). Les données des autres BDNI (ovins, caprins, porcins), dont l'exhaustivité devrait être atteinte, devraient permettre d'alléger le dispositif d'enquêtes sur ces cheptels. Un recours accru au casier viticole informatisé devrait améliorer encore nos estimations de surfaces et de productions.

5. Aspects particuliers du programme 2012

5.1. Aspects « territoires »

Les opérations statistiques du SSP disposent toutes d'une dimension géographique et localisée.

Du côté des enquêtes auprès des exploitations agricoles, toutes possèdent une représentativité au moins régionale. Le recensement agricole, réalisé en 2010 et 2011, qui par nature doit recenser toutes les exploitations agricoles, est une opération statistique majeure pour la connaissance régionale et locale de l'agriculture. En 2012 le SSP et les services en charge des missions statistiques dans les directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche continueront d'exploiter les données collectées dans une optique d'analyse territoriale fine. Les données permettent en effet de mieux connaître, à des niveaux géographiques fins, les moyens de production engagés dans l'agriculture (force de travail, surfaces agricoles, cheptels), de mieux estimer l'impact des activités agricoles sur l'environnement immédiat (pression polluante des fertilisants, consommation d'eau, niveau de couverture des sols...) et de mieux cerner la diversification des activités des exploitations agricoles vers des activités de services locales (hébergement, vente directe).

Du côté des industries agricoles et alimentaires, des exploitations forestières et des scieries ainsi que des coopératives agricoles, le service statistique agricole utilise beaucoup la dimension

géographique et localisée pour fournir régulièrement des analyses économiques pertinentes sur des territoires de façon à répondre à ses utilisateurs, notamment institutionnels, qui souhaitent des informations régionales comparables et cohérentes, en définissant un socle commun de tableaux, de graphiques et de cartes disponibles à cet échelon.

Enfin l'enquête Teruti-Lucas, qui décrit le territoire français, permet de connaître annuellement les différentes catégories d'occupation et d'usage de l'ensemble du territoire (agricole, naturel et urbanisé), au niveau national, régional et départemental (mais aussi à tout autre niveau défini géographiquement d'une surface suffisante), de suivre et quantifier les changements d'occupation et d'usage des sols et de la structure des paysages au fil du temps. Elle constitue également une source de données pour d'autres analyses et études, par exemple l'élaboration d'indicateurs agro-environnementaux ou d'indicateurs paysagers. Ainsi elle fournit l'indicateur d'artificialisation du schéma national de développement durable.

5.2. Aspects « environnement et développement durable »

En intégrant un volet qualitatif sur les méthodes de production et en développant certaines questions quantitatives sur les consommations d'eau et de fertilisants, le recensement agricole conduit en 2010 et 2011 va permettre, par ses valorisations, de mieux évaluer la capacité de l'agriculture à se développer de manière durable, sans consommation accrue de ressources limitées (engrais minéraux, eau) et sans nuisance supplémentaire sur la qualité des ressources naturelles (qualité des sols, qualité de l'eau).

L'enquête sur la production et la consommation d'énergie des exploitations agricoles, couplée à celle conduite en 2010 auprès des entreprises de travaux (ETA, ETF, ETR et Cuma), vise à mesurer la capacité de l'agriculture à se développer en limitant sa consommation énergétique directe (pour le travail du sol, pour le chauffage des serres et bâtiments d'élevage) et en mobilisant davantage les énergies renouvelables (solaire, biomasse issue de certaines productions végétales, des productions de bois, des effluents d'élevage...).

L'enquête sur les dépenses de protection de l'environnement dans les IAA et scieries est réalisée chaque année.

L'enquête sur la structure de la forêt privée apporte des informations sur la gestion de la ressource forestière, sujet lié notamment au Grenelle de l'Environnement et au protocole de Kyoto.

Enfin, le cycle des enquêtes sur les pratiques culturales qui a redémarré en 2011 avec une enquête sur les grandes cultures et se poursuit en 2012 avec celle sur les cultures légumières, pour la première fois, vise à un suivi des pratiques et à disposer de statistiques concernant l'utilisation de produits phytopharmaceutiques par l'agriculture. De même l'enquête de 2011 sur les produits phytosanitaires en viticulture, complétée par l'enquête de 2012 sur les produits phytosanitaires en arboriculture, contribue aux mêmes objectifs avec un suivi plus léger mais intermédiaire entre deux enquêtes sur les pratiques culturales.

Concernant la production de déchets non dangereux, deux approches sont retenues. Ceux produits par les IAA seront estimés via l'enquête conduite tous les deux ans par le pôle de statistiques industrielles de l'Insee qui comporte une partie IAA pour laquelle le SSP assure la maîtrise d'ouvrage. Ceux produits par l'agriculture sont estimés à partir de coefficients techniques appliqués à des surfaces, des cheptels... qui sont actualisés avec les dernières données recueillies. Certaines enquêtes techniques incluent des questions sur ces sujets et permettent de mettre à jour certains coefficients. C'est le cas par exemple de la dernière enquête sur les bâtiments d'élevage pour ce qui concerne les quantités d'effluents exportés par les exploitations agricoles.

5.3. Aspects « évaluation des politiques sociales publiques »

5.4. Aspects « européens »

Les activités du service de la statistique et de la prospective en matière statistique sont très largement conditionnées par la nécessité de satisfaire à un ensemble de textes européens particuliers : règlements, directives, décisions qui, soit sont propres à la statistique agricole et forestière, soit

s'adressent à plusieurs secteurs mais touchent le périmètre d'action du service ; c'est le cas par exemple pour les industries agricoles et alimentaires.

Au total on recense 17 textes de base qui impactent le programme de travail du SSP, chacun d'eux étant démultiplié par des textes d'application de la commission. S'ajoute à ce solide corpus réglementaire une fourniture importante d'informations statistiques recueillies sous forme de gentlemen's agreement. Cette situation est le fruit - et traduit l'importance - des besoins exprimés en matière de pilotage et de suivi de la Politique Agricole Commune.

La crise économique et les crises alimentaires récentes observées dans certains pays ont mis l'accent, si besoin en était, sur la nécessité évidente de disposer d'éléments statistiques diversifiés et précis sur l'alimentation, les productions agricoles et les conditions de production de manière à ce que les décideurs de tous niveaux soient en mesure de diagnostiquer et anticiper les difficultés.

Enfin, le poids du budget agricole dans le budget européen justifie un suivi fin de ce secteur clé.

L'année 2012 est aussi une année importante pour la transmission des informations à Eurostat relatives au recensement agricole et à l'enquête sur les méthodes de production. Par ailleurs seront réalisées, comme cela a été mentionné supra, les enquêtes destinées à fournir des éléments de réponse à nos engagements concernant les statistiques des produits phytopharmaceutiques utilisés par l'agriculture : enquêtes pratiques culturelles sur cultures légumières et phytosanitaires en arboriculture.

L'année 2012 sera l'année de la préparation finale de l'enquête sur la structure des exploitations agricoles à réaliser en 2013.

Les discussions sur les indicateurs agro-environnementaux et les liens agriculture/environnement se poursuivront et pourraient entraîner des contraintes nouvelles sous forme de modifications de la liste des caractéristiques de l'enquête sur la structure des exploitations agricoles à réaliser en 2013 ou/et de négociation d'un texte nouveau en particulier sur l'utilisation d'engrais.

6. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Enquête sur les consommations et productions d'énergie des exploitations agricoles	BSSAE	Fin 2011	Collecte repoussée de 2 ou 3 mois en raison de la charge de travail des services régionaux	Préparation en cours pour une collecte début 2012
Enquête sur les pratiques culturelles en cultures légumières	BSVF	2012	Nouvelle enquête	Collecte 4e trimestre 2012
Enquête sur la structure des vergers	BSVF	2012	Fait suite aux enquêtes quinquennales sur le sujet, mais avec des adaptations pour répondre à la mise en place d'un inventaire des vergers	Collecte janvier-février 2012
Enquête sur les pratiques phytosanitaires en arboriculture	BSVF	2012	Nouvelle enquête	Collecte janvier-février 2012
Enquête sur la structure de la forêt privée	BSSAE	2013	Enquête précédente réalisée en 1999. Enquête avancée en 2012 à la place de l'enquête sur la propriété foncière des exploitations agricoles	Collecte 4e trimestre 2012
Recensement de la conchyliculture	BSA	2012	Recensement précédent réalisé en 2002.	Enquête de balayage en 2012 permettant d'établir la liste des entreprises à enquêter ; collecte mars-avril 2013

7. Diffusion des travaux

Le SSP dispose d'une large gamme de publications pour ses travaux statistiques (Agreste Primeur, Synthèses, Agreste Conjoncture, Chiffres et Données, Dossiers) ainsi qu'un site Agreste dédié. La mise à disposition de données sur son site a été améliorée avec l'ouverture d'un nouvel outil interactif de consultation et téléchargement de tableaux multidimensionnels sur les données statistiques et la mise en ligne des tableaux tirés des publications du SSP.

Ainsi l'application pour la diffusion de données agrégées Disar (diffusion interactive des statistiques agricoles de référence) contient les résultats des enquêtes du SSP sous forme de tableaux multidimensionnels ainsi que les documents liés aux enquêtes (documents méthodologiques et publications). Disar restitue l'ensemble des données au réseau de la statistique agricole, ainsi que les données traitées du secret statistique et de la significativité pour tout public. Disar est l'outil de diffusion des données détaillées du recensement agricole 2010, en complément de la diffusion de fiches de données synthétiques accessibles sur le site Agreste. Enfin, le SSP continuera à mettre en ligne les publications du service accompagnées des fichiers des données des tableaux, cartes et graphiques téléchargeables par l'internaute.

Le système de diffusion des statistiques annuelles des IAA, des exploitations forestières et des scieries, de la coopération agricole devrait être achevé, sous condition que le projet Ésane entre en phase régulière. L'objectif est de construire un dispositif élargi qui permette à la statistique agricole de mieux s'inscrire dans les problématiques de filières, de cohérence produits/secteurs ainsi que d'être plus présente et réactive sur les thématiques d'innovation.

Liste des publications diffusées effectivement en 2010-2011

AGRESTE-PRIMEUR				
n°236	mars	2010	Moins de matières grasses animales dans nos assiettes	
n°237	avril	2010	Pratiques phytosanitaires du colza en 2006 - Pression phytosanitaire sur le colza	
n°238	avril	2010	Les exploitations avicoles en 2008 - Les volailles de qualité marquent le pas	
n°239	avril	2010	La part des produits frais "bio" se conforte	
n°240	avril	2010	Les bâtiments d'élevage bovin entre 2001 et 2008 - Réduction des risques de pollution d'origine bovine	
n°241	mai	2010	Les bâtiments d'élevage porcin entre 2001 et 2008 - Les exploitations porcines aux normes européennes	
n°242	juin	2010	Les TIC s'imposent dans l'agroalimentaire	
n°243	juin	2010	Baisse du revenu supérieure à 30 % dans treize régions	
n°244	juillet	2010	Les bâtiments d'élevage caprin entre 2001 et 2008 - La production de lait de chèvre en forte hausse	
n°245	juillet	2010	Une bonne gestion des déchets organiques	
n°246	juillet	2010	L'utilisation du territoire entre 2006 et 2009 - L'artificialisation atteint 9 % du territoire en 2009	
n°247	août	2010	Les revenus en agriculture - Fortes fluctuations et accroissement des disparités	
n°248	septembre	2010	Les bâtiments d'élevage porcin entre 2001 et 2008 - La gestion des effluents dans les élevages porcins	

Titre(s) et lien(s) Agreste Primeur http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/publications/primeurs/	Type de diffusion selon la codification *	Enquêtes concernée(s) (intitulé et date)	Date de la diffusion	Remarques
n° 249 Protection de l'environnement dans l'industrie agroalimentaire – Les investissements pour le traitement des eaux usées résistent bien en 2009	3	Enquête annuelle sur les dépenses pour protéger l'environnement 2009	Novembre 2010	
n° 250 Services d'eau et d'assainissement : une inflexion des tendances?	3	Enquête eau et assainissement 2009	Décembre 2010	
n° 251 Consommation d'énergie des industries agroalimentaires – Nouveau recul de la consommation	3	Enquête consommation d'énergie dans les industries agroalimentaires 2009	Décembre 2010	
n° 252 Les comptes prévisionnels de l'agriculture par catégorie d'exploitations en 2010 – Redressement du revenu après deux ans de baisse	3	Les comptes prévisionnels de l'agriculture en 2010	Décembre 2010	

n° 253 Les bâtiments d'élevage porcin entre 2001 et 2008 – Les élevages se restructurent	3	Enquête bâtiments d'élevage porcin 2008	Décembre 2010	
Titre(s) et lien(s) Agreste Primeur http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/publications/primeurs/	Type de diffusion selon la codification *	Enquêtes concernée(s) (intitulé et date)	Date de la diffusion	Remarques
n° 254 La récolte de bois et la production de sciages en 2009 – Un tiers des chablis de la tempête Klaus récoltés dès 2009	3	Enquête de branche sur les exploitations forestières et les scieries 2009	Janvier 2011	
n° 255 Recensement 2008 de la pisciculture et des élevages de crustacés dans les DOM et à Mayotte – A chaque île ses richesses aquacoles	3	Recensement 2008 de la pisciculture et des élevages de crustacés dans les DOM et à Mayotte	Février 2011	
n° 256 La canne à sucre en Guadeloupe, en Martinique et à La Réunion – De la canne à sucre au rhum	3	Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2007 et recensements agricoles 1989-2000 – Statistique agricole annuelle 2000 à 2009	Février 2011	
N° 257 Dépenses d'investissement antipollution des industries agroalimentaires – Les choix d'investissement dépendent de l'activité	3	Enquête 2009 sur les dépenses pour protéger l'environnement	Mars 2011	
N° 258 Les matières premières dans les aliments composés pour animaux de ferme en 2009 – De nouvelles sources d'approvisionnement	3	Enquête 2009 sur les matières premières utilisées dans l'alimentation animale	Mars 2011	
N° 259 Le bilan santé de la PAC – Une redistribution des aides en faveur des élevages d'herbivores	3		Avril 2011	
N° 260 L'utilisation du territoire en 2010 – Les paysages agricoles dominent toujours le territoire français	3	Enquête Teruti-Lucas 2009	Mai 2011	
N° 261 Consommation directe et production d'énergie renouvelable des entrepreneurs des territoires et des coopératives d'utilisation de matériel en commun – Le fioul domestique assure 83% des besoins en énergie en 2009	3	Enquête 2009 sur la consommation et la production d'énergie renouvelable des entrepreneurs des territoires et des coopératives d'utilisation de matériel en commun	Mai 2011	
N° 262 La banane en Guadeloupe et en Martinique – La banane, un pilier de l'agriculture des Antilles	3		Juin 2011	
N° 263 Les indicateurs de revenu de l'agriculture en 2010 par région et par catégorie d'exploitations – Fragile amélioration du revenu de toutes les régions	3		Juin 2011	
N° 264 Les fromages au lait cru en 2009 – Embellie des fabrications de fromage au lait cru	3	Enquête annuelle laitière 2009	Juillet 2011	

N° 265 La valeur vénale des terres agricoles entre 1997 et 2010 – Une dynamique différente selon le statut locatif	3		Août 2011	
Titre(s) et lien(s) Agreste Primeur http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/publications/primeurs/	Type de diffusion selon la codification *	Enquêtes concernée(s) (intitulé et date)	Date de la diffusion	Remarques
N° 266 Recensement agricole 2010 France métropolitaine – Premières tendances	3	Recensement agricole 2010	Septembre 2011	
N°267 Productions commercialisées des industries agroalimentaires françaises en 2009 – Viandes et boissons en tête	3	Prodcom 2009	Octobre 2011	

AGRESTE CHIFFRES ET DONNEES AGRICULTURE

n° 209	janvier	2010	Bilans d'approvisionnement agroalimentaires 2006-2008
n° 210	mars	2010	Rica France Tableaux standard 2008
n° 211	mars	2010	Statistiques sur l'aviculture en 2008
n° 212	août	2010	Statistique agricole annuelle : résultats 2006-2008 définitifs et 2009 semi-définitifs
n° 213	août	2010	L'utilisation du territoire en 2009 – Teruti-Lucas

Titre(s) et lien(s) AGRESTE CHIFFRES ET DONNEES AGRICULTURE http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/publications/chiffres-et-donnees/	Type de diffusion selon la codification *	Enquêtes concernée(s) (intitulé et date)	Date de la diffusion	Remarques
N° 214 Rica France Tableaux standard 2009	2	Réseau d'information comptable agricole 2009	Février 2011	
N° 215 Statistiques sur l'aviculture en 2009	2	Enquête aviculture 2009	Avril 2011	

AGRESTE CHIFFRES ET DONNEES IAA
--

n° 170	mars	2010	Récolte de bois et production de sciages en 2008
n° 171	juillet	2010	Production des IAA en 2008 - Enquête de branches et statistique Prodcom

Titre(s) et lien(s) AGRESTE CHIFFRES ET DONNEES IAA http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/ publications/chiffres-et-donnees/	Type de diffusion selon la codification *	Enquêtes concernée(s) (intitulé et date)	Date de la diffusion	Remarques
n° 172 Les consommations d'énergie dans les industries agricoles et alimentaires et les scieries en 2009	2	Enquête consommation d'énergie dans les industries agroalimentaires 2009	Octobre 2010	
N° 173 Production des IAA en 2009	2	Enquête de branche et statistique Prodcom 2009	Avril 2011	
N° 174 Les matières premières de l'alimentation animale en 2009	2	Enquête 2009 sur les matières premières utilisées dans l'alimentation animale	Mai 2011	
N° 175 Les consommations d'énergie dans les industries agricoles et alimentaires et les scieries en 2010	2	Enquête 2010 sur les consommations d'énergie dans l'industrie (IAA et scieries)	Septembre 2011	

AGRESTE LES DOSSIERS

n° 7	janvier	2010	Les comptes prévisionnels de l'agriculture française pour 2009
n° 8	juillet	2010	Pratiques culturelles 2006

Titre(s) et lien(s) Agreste Les dossiers http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/publications/dossiers/	Type de diffusion selon la codification *	Enquêtes concernée(s) (intitulé et date)	Date de la diffusion	Remarques
n° 9 Situation financière et disparité des résultats économiques des exploitations	4	Réseau d'information comptable agricole (RICA) 2008	Septembre 2010	
n° 10 Les comptes prévisionnels de l'agriculture française pour 2010	4	Les comptes prévisionnels de l'agriculture en 2010	Janvier 2011	
N° 11 Recensement 2008 de la salmoniculture et de la pisciculture marine et des élevages d'esturgeon	4	Recensement 2008 de la salmoniculture et de la pisciculture marine et des élevages d'esturgeon	Avril 2011	
N° 12 Situation financière et disparité des résultats économiques des exploitations	4	Réseau d'information comptable agricole (RICA) 2009	Juillet 2011	

AGRESTE GRAPH AGRI

octobre	2010	L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires 2010
---------	------	---

AGRESTE MEMENTO

octobre	2010	Mémento de la statistique agricole - édition 2010
---------	------	---

ANALYSE

n° 12	mars	2010	Évolution de la consommation alimentaire : moins de matière grasse dans nos assiettes
n° 13	mars	2010	L'OCDE et les politiques agricoles : une analyse critique
n° 14	avril	2010	les agriculteurs dans la société française
n° 15	avril	2010	Le marché des engrais minéraux : état des lieux, perspectives et pistes d'action
n° 16	avril	2010	Appropriations foncières dans les pays du Sud : bilan et perspectives
n° 17	avril	2010	Agriculture Énergie 2030 : comment l'agriculture s'adaptera-t-elle aux futurs défis énergétiques ?
n° 18	mai	2010	Terres cultivables non cultivées : des disponibilités suffisantes pour la sécurité alimentaire durable de l'humanité
n° 19	mai	2010	L'évaluation des politiques publiques, aide au pilotage de l'action ministérielle
n° 20	juin	2010	Analyse socio-économique et décision publique en matière d'alimentation
n° 21	juin	2010	La prospective et l'évaluation des politiques publiques agricoles - Panorama international
n° 22	juin	2010	Les mobilités géographiques des jeunes dans les

espaces ruraux de faible densité

Titre(s) et lien(s) Analyse http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/publications/analyse/	Type de diffusion selon la codification *	Enquêtes concernée(s) (intitulé et date)	Date de la diffusion	Remarques
n° 23 Le réseau d'information comptable agricole (RICA)	3	Réseau d'information comptable agricole (RICA)	Septembre 2010	
n° 24 L'agriculture, clé du devenir économique et social chinois	3		Octobre 2010	
N° 25 Mondialisation et migrations agricoles	3		Avril 2011	
N° 26 Prospective Agriculture énergie 2030 : scénarios et pistes d'action	3		Avril 2011	
N° 27 La demande alimentaire en 2050 : chiffres, incertitudes et marges de manoeuvre	3		Juin 2011	
N° 28 La production agricole mondiale à l'horizon 2050 : comparaison de quatre prospectives	3		Juillet 2011	
N° 29 L'organisation de la certification des produits alimentaires	3		Août 2011	
N° 30 Les politiques publiques de stabilisation du marché du riz en Asie	3		Août 2011	
N° 31 Les organisations interprofessionnelles : un outil répandu de gestion des filières	3		Septembre 2011	
N° 32 Diversités du monde agricole	3		Septembre 2011	
N° 33 ACRE, un nouveau type d'aides confirmant l'orientation anticyclique de la politique agricole américaine	3		Octobre 2011	

Extraits de programmes statistiques 2012 et autres services statistiques publics

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques -
Département des études statistiques – Pôle Recherche

L'enquête sur la R&D auprès des entreprises leur demande de préciser le pourcentage de leurs dépenses de recherche en matière d'environnement.

L'enquête auprès des acteurs ou financeurs publics sur les objectifs socio-économiques de leur recherche distingue un poste « environnement ».

Les enquêtes R&D dans leur ensemble permettent de répondre aux attentes de chiffrages sur l'environnement.

Ministère du travail, de l'emploi et de la santé

Dares – Sous direction « Emploi et marché du travail »

Participation aux travaux de l'Observatoire des emplois et des métiers de la croissance verte.

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Secrétariat général

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp)

Participation à des groupes de travail sur la définition d'indicateurs de développement durable.

Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration

Direction générale des collectivités locales (DGCL)

Département des études et des statistiques locales

Sous réserve de la qualité de la ventilation fonctionnelle des comptes des administrations publiques locales les données que le DESL diffuse sur son domaine peuvent contribuer à la connaissance quantitative ou qualitative de l'environnement ou du développement durable, dans la mesure où il s'agit d'interventions des collectivités locales apparaissant dans leur budget.

Le département publie les données de fiscalité concernant les ordures ménagères (taxe et redevance). Il est en rapport avec le SOeS (Medeem) pour échanger sources et informations de contexte.

Ministère de la fonction publique

Bureau des statistiques, des études et de l'évaluation (DGAFP)

Contribution aux indicateurs phares et de contexte économique et social de la stratégie nationale de développement durable 2010-2013 : remise à plat en 2011 des indicateurs relatifs à la participation des femmes aux instances de gouvernance (part des femmes dans les emplois de direction de l'Etat) en vue de leur comparabilité entre secteur public et secteur privé.

Centre National de la Fonction Publique Territoriale Observatoire de la fonction publique territoriale

Participation du CNFPT aux travaux engagés dans le cadre des groupes de travail de l'observatoire national des emplois et des métiers de la croissance verte (Ministère, Céreq, Afpa, Dares, Pôle emploi....)

Ministère de la Culture et de la communication Département des études, de la prospective et des statistiques (Deps)

Dans le cadre d'un travail de réflexion prospective auquel le DEPS participe, portant sur l'évolution de la politique culturelle du ministère, certaines questions d'ordre environnemental et de développement durable seront abordées, rédigées sous forme de fiches synthétiques, notamment celle-ci : quel impact le changement climatique peut-il avoir à l'horizon 2030 sur la politique du ministère de la Culture ?

Ministère du Budget, des Comptes publics et de la Réforme de l'État Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects Département des statistiques et des études économiques

La statistique douanière ne traite pas de questions environnementales. Des études sur les échanges d'écoproduits et de déchets ont néanmoins été réalisées, avec l'appui du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire.

Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi Insee - Direction des statistiques d'entreprises Département Synthèses sectorielles

L'Enquête sur les consommations d'énergie des établissements du tertiaire (**ECET**) fait partie du programme de moyen terme pour mieux appréhender le développement durable. Elle complète le champ de l'industrie sur lequel porte l'EACEI. On peut aussi rappeler pour mémoire que l'enquête sur les investissements antipollution relève de la problématique du développement durable.

Par ailleurs, il est à signaler que la première publication sur l'enquête les entreprises et le développement durable (EnDD) collectée fin 2011 interviendra à l'été 2012.

Insee - Direction des statistiques d'entreprises Département Statistiques de court terme (DSCT)

Fin 2011, les activités 36 (captage, traitement et distribution d'eau), 37 (collecte et traitement des eaux usées) et 38 (collecte, traitement et élimination des déchets) de la section E liée à l'environnement auront été couvertes par le dispositif Opise. En 2012, l'activité 39 (dépollution et autres services de gestion des déchets) sera enquêtée pour la première fois, bouclant l'ensemble de la section E (activités industrielles liées à l'eau et l'environnement).

Insee - Direction des Statistiques Démographiques et Sociales Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages Division Logement

Le questionnaire de l'enquête Logement 2013 comprendra comme les enquêtes précédentes un questionnement sur les dépenses d'énergie dans l'habitat des résidences principales.

Un module d'interrogation complémentaire d'évaluation de la qualité thermique du logement par des experts du bâtiment sera mené en complément de l'enquête Logement de 2013, sous maîtrise d'ouvrage du SOeS.

Insee - Direction des Statistiques Démographiques et Sociales
Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages
Division Revenus et patrimoine des ménages

Des indicateurs d'inégalités et de pauvreté sont disponibles afin d'alimenter les tableaux de bord de suivi du développement durable.

Pôle Emploi

Pôle emploi poursuivra sa contribution active aux travaux du groupe « emplois verts » sur les plans méthodologiques et statistiques.

Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ)
Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales

Les infractions à l'environnement font l'objet d'une fiche du rapport annuel de l'ONDRP. Elle est réalisée à partir des données collectées par les militaires de la Gendarmerie nationale, les agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) ainsi que par les agents de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema).